

**Aqua Domitia**  
**5<sup>ème</sup> réunion territoriale :**  
**Enjeux locaux du projet**  
**Maillon Minervois**

<b>Présentation du débat public</b>	<b>2</b>
Gérard LATORRE Adjoint au Maire de Lézignan-Corbières délégué à l'Urbanisme Cécile VALVERDE Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP)	
<b>Enseignements à mi-parcours du débat public</b>	<b>7</b>
Cécile VALVERDE Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP) Claude-Sylvain LOPEZ Membre de la CNDP	
<b>Précisions sur le Maillon Minervois</b>	<b>14</b>
Henri GARINO Conseiller régional du Languedoc-Roussillon Eric BELLUAU Directeur adjoint à l'Aménagement de BRL	
<b>Echanges avec le public</b>	<b>19</b>
<b>La préservation de l'eau dans l'Aude</b>	<b>26</b>
Michel BROUSSE Vice-Président du Conseil général de l'Aude	
<b>Le Haut Minervois</b>	<b>28</b>
Xavier de VOLONTAT Elu à la Chambre d'Agriculture de l'Aude	
<b>Echanges avec le public</b>	<b>31</b>
<b>L'analyse du SMMAR</b>	<b>37</b>
Intervention de Jacques CHABAUD Directeur du Syndicat mixte des Milieux aquatiques et des Rivières (SMMAR)	
<b>Echanges avec le public</b>	<b>41</b>

*La séance est ouverte à 18 heures 15.*

## **Présentation du débat public**

**Gérard LATORRE**

**Adjoint au Maire de Lézignan-Corbières délégué à l'Urbanisme**

**Cécile VALVERDE**

**Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP)**

**Cécile VALVERDE**

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Nous sommes réunis ici pour notre cinquième réunion territoriale sur le débat public, qui a commencé comme vous le savez, le 15 septembre.

Avant de commencer la réunion, je vais donner la parole à Monsieur Latorre.

**Gérard LATORRE**

Au nom de la ville de Lézignan-Corbières, je vous souhaite la bienvenue à tous, agriculteurs, viticulteurs, élus, tous les gens qui de près ou de loin sont les acteurs de l'aménagement de ce territoire et de son développement. Je vous souhaite une bonne réunion à tous.

**Cécile VALVERDE**

Merci, Monsieur. Nous allons commencer cette réunion, qui va se dérouler avec deux grandes parties. Une première partie un peu générale, dans laquelle nous allons rappeler d'abord le débat public, avec une présentation ensuite du projet sous forme de film, le film de BRL qui va vous résumer le projet. Et nous vous présenterons, nous la Commission, les enseignements à mi-parcours, puisque ce sont les enseignements qui sont issus des premières réunions, les réunions thématiques, nous y reviendrons.

Nous aurons des questions avec vous, dans la salle, vous pourrez poser des questions sur cette partie un peu générale, sans trop nous attarder quand même sur des points qui ont été largement débattus. Vous pourrez poser vos questions, mais nous pourrions peut-être aller plus vite et ne pas nous y attarder.

Dans la deuxième partie, c'est surtout l'objet de la réunion de ce soir, c'est important d'aller dans le vif du sujet, nous aurons la présentation du Maillon Minervois, qui vous concerne de plus près, par Monsieur Garino et Monsieur Belluau.

Nous aurons encore un temps d'échange. Ensuite nous aurons trois intervenants. Pour rythmer un peu mieux notre réunion, il sera bon qu'il y ait par exemple les deux premiers intervenants, les questions avec la salle, le dernier intervenant, et encore des questions. Ce qui veut dire que toutes

les personnes qui souhaiteront poser des questions auront la possibilité de le faire, même si à un moment donné je vous mets en attente et que nous poursuivons. C'est pour rythmer notre réunion.

La plupart des personnes présentes savent, je pense, ce qu'est le débat public, comment il se déroule, mais nous allons faire quelques rappels.

### **La saisine de la CNDP**

Le débat public en France, c'est un dispositif législatif qui est intéressant, parce que d'abord il a le mérite d'exister, et qui permet, avant de décider de la construction d'un ouvrage d'une certaine importance, il permet de soumettre ce projet à un débat public, ce qui est le cas aujourd'hui.

C'est le cas notamment pour les grands projets d'infrastructure qui sont les constructions de lignes à grande vitesse, des parcs éoliens importants. Ou alors, comme aujourd'hui, des transferts d'eau de bassin, puisqu'ici il s'agit de transférer l'eau du Rhône vers le Languedoc.

La Commission nationale est une commission qui siège de manière régulière, elle est à Paris. Elle examine les projets présentés par les maîtres d'ouvrage, et elle décide du débat public ou non. Elle n'est pas obligée de le décider toujours. Quand elle décide de faire un débat public, elle nomme immédiatement une Commission particulière du débat, qui a une existence temporelle, la durée de vie du débat.

Ce soir, nous sommes deux représentants de la Commission, Monsieur Sylvain Lopez et moi-même. Nous avons bien sûr un Président qui est Philippe Marzolf que des personnes ont vu tout au long du débat, mais qui est indisponible cette semaine. Et Mireille Leteur, notre quatrième collègue, qui est absente également.

Le débat public sur Aqua Domitia a été décidé au mois de février 2011. Nous avons commencé à travailler au mois de mars, et nous avons commencé le déroulement du débat le 15 septembre. Il va se terminer fin décembre, la réunion de clôture étant le 15 décembre à Narbonne.

### **Les objectifs et suites du débat public**

Les objectifs sont de permettre au public de s'informer et de s'exprimer sur le projet, et d'obtenir des réponses à ses questions. Et de donner son avis sur l'opportunité du projet, les objectifs et les principales caractéristiques. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le principe du débat peut remettre en question un projet. Il peut le remettre en question de deux manières, c'est-à-dire que le maître d'ouvrage par la suite peut décider de ne pas le faire. Mais il peut aussi le faire en ayant apporté des nuances et des modifications qui sont le résultat du débat.

A la fin du débat, après le 31 décembre, la Commission dispose de deux mois pour rédiger un compte rendu. Lequel compte rendu sera envoyé au maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage à son tour aura trois mois pour prendre sa décision. Quand il prendra sa décision, il donnera une décision argumentée sur sa décision.

Autrement dit, nous sommes dans un processus d'aide à la prise de décision, puisque le débat a toute son importance, toute sa place, avant la décision.

## **Les principes du débat public**

Il y a des principes dans le débat public, qui sont très importants à prendre en compte. Tout d'abord, les membres de la Commission sont neutres et indépendants. Ils sont neutres vis-à-vis du maître d'ouvrage et de toutes les parties présentes. Ils sont indépendants également, c'est-à-dire que c'est la Commission qui organise le débat comme elle l'entend. Bien évidemment, elle est en constante discussion avec le maître d'ouvrage, mais elle est neutre et indépendante.

Un autre principe, c'est le principe de transparence. C'est-à-dire que toutes les informations qui sont données sont mises à la disposition du public. C'est la raison pour laquelle nous avons un site Internet qui maintenant est très étoffé. Il a été documenté tout au long du débat, autant par des documents externes, que par les participations du public. Sous forme de questions, sous forme de contributions, sous forme de cahiers d'acteurs. Et également avec des questions qui ont pour la plupart obtenu des réponses, nous le verrons tout à l'heure.

Un principe d'équivalence : toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue. Que ce soit en tant que citoyen, membre d'une association, élu, tout groupe organisé. Tout le monde peut prendre la parole. Nous avons même eu la parole des jeunes.

Un principe d'argumentation : toutes les opinions exprimées doivent être argumentées. Il ne suffit pas de dire que l'on est pour le projet ou que l'on est contre, encore faut-il dire pourquoi. C'est ce qui fait avancer le point de vue.

## **Les documents du débat**

Des documents sont à la base de ce travail. Nous avons des documents du maître d'ouvrage, puisqu'il a présenté un dossier. Il s'agit d'un dossier conséquent, de 120 pages, avec une synthèse et les études déjà réalisées. Tout cela est en ligne, et a été adressé aux personnes qui en ont fait la demande.

La CPDP (Commission Particulière du Débat Public) elle-même a des documents :

- le journal du débat
- des dépliants
- un site Internet, avec une lettre d'information périodique

## **Les contributions en cours de débat**

Avis, contributions écrites et audio-visuelles. J'en profite pour dire que si pendant la réunion certaines personnes veulent s'exprimer plus longuement, il est possible d'être filmé, et ensuite d'être en ligne en vidéo sur le site. Il commence à y en avoir un certain nombre.

Les cahiers d'acteurs également. Nous en avons une petite quarantaine.

Ensuite, des réponses aux questions posées. Des études et documents complémentaires sont également publiés. Quand on nous cite une étude qui peut apporter un éclairage, nous la mettons sur le site tout au long du débat.

Voilà le site, vous l'avez peut-être déjà manipulé, je ne vais pas m'y attarder.

Il y a eu la diffusion en direct des sept premières réunions. La réunion d'ouverture et les cinq réunions thématiques, et il y aura la réunion de clôture.

Pour les autres réunions qui n'ont pas été filmées en direct, il y a une mémoire des réunions qui est disponible sur le site, à travers le son de la réunion, l'enregistrement audio, et le verbatim. C'est-à-dire que nous traduisons par écrit tout ce qui se dit.

### **13 réunions publiques**

Nous avons organisé le débat autour de 13 réunions publiques, ce qui est quand même un bon nombre. Les 5 réunions thématiques, les 6 réunions territoriales, et nous sommes à l'avant-dernière, puisque la prochaine aura lieu à Lieuran-lès-Béziers la semaine prochaine, et la réunion de clôture le 15 décembre, comme je vous le disais tout à l'heure.

Onze villes de la région ont été concernées. Nous avons essayé de nous disperser sur le territoire.

Voilà les six réunions territoriales, je ne vais pas m'y attarder.

### **Les questions auxquelles le débat doit permettre de répondre**

Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?

Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?

Si oui, à quelles conditions ?

Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) peut-on retenir ?

Je vais m'arrêter là pour l'instant. Merci de votre attention.

Avez-vous des questions à ce stade, sur le déroulement du débat ? S'il y en a une qui vient, vous pourrez la poser tout à l'heure.

Nous allons poursuivre avec la diffusion du film.

*Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.*

*« Depuis l'antiquité, le Languedoc-Roussillon a été aménagé pour réguler, stocker et acheminer l'eau au plus près des activités humaines. Les grands ouvrages hydrauliques créés par BRL depuis la fin des années 50 alimentent aujourd'hui, en période estivale, près d'un million de personnes, touristes et habitants permanents, ainsi que près de la moitié des surfaces irriguées. Il est la propriété du Conseil régional du Languedoc-Roussillon depuis 2008.*

*Région attractive, le Languedoc-Roussillon connaît depuis plusieurs années l'une des plus fortes croissances démographiques de France. D'ici 20 ans, sa population devrait encore augmenter de 500 000 à 800 000 nouveaux habitants. La région doit donc faire face à un double défi : sécuriser les ressources en eau pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance, tout en préservant les milieux naturels qui constituent une richesse exceptionnelle et un facteur d'attractivité pour son territoire.*

*Ce défi s'inscrit dans un contexte du changement climatique avéré. Au cours des 30 dernières années, la température a augmenté de 1,5 degré en moyenne, dans la région, et d'ici 2100, la température devrait continuer de croître, les précipitations de baisser et le débit d'étiage des rivières pourraient diminuer de 30 à 50 %. Face à ce constat, la région et les cinq départements du Languedoc-Roussillon ont lancé en 2005 la réflexion prospective Aqua 2020. Unique en France, cette démarche a mobilisé l'ensemble des acteurs de l'eau. Elle a débouché sur un diagnostic partagé, mettant en lumière la dégradation des ressources locales, et proposant une gestion économe et plus solidaire de l'eau pour préserver les milieux et le développement futur des territoires. La charte de gestion durable des ressources en eau, signée par la région et les cinq départements, reprend ces objectifs qui ont été déclinés dans les politiques soutenues par chacune des collectivités partenaires.*

*A côté de programmes d'économie d'eau et de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, un projet fédérateur a été retenu par la région et les départements de l'Hérault et de l'Aude. Baptisé Aqua Domitia, il doit permettre de relier les réseaux alimentés par le Rhône avec ceux alimentés par le barrage des Monts d'Orb. En conjuguant la ressource Rhône et les ressources locales, il vise à sécuriser l'approvisionnement des territoires depuis Montpellier jusqu'au littoral audois, pour faire face à des pénuries liées à la sécheresse, à des pollutions ou à des incidents. La région a confié à BRL, concessionnaire du réseau hydraulique régional, la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui s'inscrit dans la logique du pacte régional : garantir l'accueil de nouvelles populations et un développement harmonieux des territoires, tout en préservant les milieux aquatiques.*

*Aqua Domitia est composé de canalisations d'eau brute, d'une longueur totale d'environ 130 kilomètres, d'un diamètre compris entre 60 à 120 centimètres, pouvant faire transiter jusqu'à 2,5 m<sup>3</sup>/s. Leur emprise au sol sera réduite à une étroite servitude de passage, compatible avec un usage agricole. La réalisation de ce projet est prévue de façon progressive, maillon par maillon, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés, et en tenant compte de l'urgence des besoins à satisfaire localement. Son coût total est évalué à 140 millions d'euros.*

*En apportant une deuxième ressource, abondante et renouvelable, issue du Rhône, le projet Aqua Domitia offre une solution de secours aux territoires traversés et permet de faire face à l'augmentation des besoins liés à l'accueil de nouvelles populations. Il permet de ne pas gaspiller l'eau potable pour des usages qui ne l'exigent pas. Il répond aux besoins des acteurs économiques, agriculteurs, industriels, acteurs touristiques, et il constitue un facteur de croissance économique et de compétitivité pour les territoires. Il rend possible une baisse des prélèvements sur les milieux aquatiques les plus sollicités. A la demande de la Commission nationale du débat public, un débat public est engagé, cet automne 2011 par une commission indépendante, pour permettre à l'ensemble des citoyens de s'informer et s'exprimer sur le projet. »*

## **Enseignements à mi-parcours du débat public**

**Cécile VALVERDE**

**Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP)**

**Claude-Sylvain LOPEZ**

**Membre de la CPDP**

### **Cécile VALVERDE**

Nous allons vous dire ce que nous avons retenu pour l'instant, après les réunions thématiques. C'est ce que nous appelons les enseignements du débat. Vous le verrez, c'est une piste pour l'instant, il n'est pas question de la développer. Tout cela sera développé dans le compte rendu.

A la réunion de clôture, nous ajouterons les enseignements des réunions thématiques, et nous les soumettrons au public qui pourra réagir, et voir si nous avons oublié un certain nombre de choses.

### **Participation après 2 mois de débat**

Après deux mois de débat, fin octobre, voilà ce qui s'est passé :

- 850 participants aux réunions publiques
- 200 participants aux réunions en ligne, ce n'est pas neutre. Ce sont des personnes qui ont suivi en direct
- 13 500 visiteurs du site Internet
- 81 avis et commentaires
- des commentaires sur les enseignements
- des questions sur le SQR (site questions-réponses)
- des contributions
- des cahiers d'acteurs

Les cahiers d'acteurs, je ne crois pas me tromper en disant que c'est terminé. On ne peut plus donner de cahiers d'acteurs, puisqu'il faut un temps de mise en page, d'impression, etc. L'imprimeur a des dates également à respecter pour que tout soit terminé au 15 décembre ;

### **Les enseignements du débat**

Les premiers enseignements que nous tirons : nous avons constaté – dans plusieurs réunions – qu'une question se posait de savoir si finalement le projet était une réponse à une demande, ou si tout simplement c'était une offre.

Une offre évidemment qui a des conséquences, parce que si on offre quelque chose, on s'engouffre et on peut faire plein de choses derrière.

Il y a les partisans du projet, qui trouvent que c'est une politique de la demande, que c'est une nécessité de faire Aqua Domitia pour répondre à une politique globale qui privilégie les économies d'eau.

Les détracteurs, les gens qui sont contre disent que c'est une logique d'offre, et que cela risque de susciter de nouveaux usages, de nouveaux besoins.

Quelque chose qui fait consensus, ce sont les économies d'eau. Tout le monde s'accorde et dit qu'il faut faire des économies. Le projet d'ailleurs le note bien, mais l'assistance de chaque réunion nous rappelle les économies d'eau. Il faut gérer au mieux l'eau en apportant une ressource strictement nécessaire à la satisfaction des besoins, coller au plus près des besoins.

Il faut d'abord lutter contre les fuites, c'est un premier moyen. Dans le projet, on nous fait état d'un rendement moyen actuel des réseaux qui est de l'ordre de 50 % à 80 %. 80 c'est pas mal, mais 50 c'est pas bien du tout. L'objectif minimal de rendement des réseaux est affiché de 70 % à 75 %, ce qui va générer des économies. C'est ambitieux pour certains, pour d'autres ce n'est pas assez.

L'intérêt est également économique : satisfaire des besoins accrus, avec le même prélèvement. Voir éventuellement rendre le projet inutile si l'on faisait beaucoup d'économies, suffisamment pour satisfaire les besoins.

Un deuxième moyen pour faire des économies d'eau, c'est de changer les comportements.

Un premier objet : les loisirs. Est-ce que l'on peut limiter des activités qui sont gourmandes en eau, par exemple, la multiplication des piscines individuelles, les golfs et d'autres sans doute ?

L'urbanisme : est-ce que par exemple il faut diminuer la taille des parcelles ? C'est-à-dire faire un urbanisme moins gourmand en eau ? Des jardins plus petits donc des parcelles plus réduites ? Ce qui correspondrait à un usage du foncier un peu plus en accord avec le Grenelle.

Les espaces verts : privilégier des végétaux de type méditerranéen chaque fois que c'est possible, dans nos jardins, dans les collectivités, etc.

### **Le développement démographique**

La première réunion thématique portait sur le développement démographique. Cette région est en forte croissance démographique, c'est l'INSEE qui le dit, en faisant des projections pour l'avenir. Pour l'instant, cette région est sur une piste de croissance assez forte.

Cette croissance apparaît comme une chance pour le développement de la région. Il faut l'encourager tout en l'accompagnant. Ce développement nécessite des ressources en eau supplémentaires, cela va de soi, s'il y a un nombre d'habitants plus important, ils vont être consommateurs.

Un phénomène néfaste peut apparaître si ce développement est mal maîtrisé. Certains nous disent qu'il faudrait se baser sur les ressources en eau existantes et dire : nous ne pouvons accueillir que tant de personnes dans la région.

## **Le développement touristique**

C'est une activité en pleine évolution, mais qui souffre de l'image d'un tourisme de masse.

C'est un rôle économique important en matière d'emplois, qui est tout à fait reconnu malgré quelques contestations isolées.

Une filière qui vise la diversification, avec l'étalement de la durée des séjours, les localisations dans l'arrière-pays et la montée en qualité.

Il y a des craintes d'un développement touristique déséquilibré, qui serait encore plus consommateur de ressources. Certaines personnes craignent une déviance de ce côté-là.

## **Les demandes du monde agricole**

Nous avons tenu une réunion spécifique du monde agricole à Capestang le 3 novembre.

Les préoccupations générales du monde agricole, c'est le devenir des terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation. Il y a eu de fortes déperditions ces dernières années.

Sanctuariser en quelque sorte, bloquer ces terres pour qu'elles ne disparaissent pas.

Favoriser la diversification des cultures et le développement des circuits courts. C'est une demande forte également, à la fois des consommateurs, mais également des agriculteurs qui peuvent voir dans ce domaine-là un marché tout à fait porteur.

Mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau, par des procédures culturales qui sont à développer, qui ont été exposées.

Une demande particulière, c'est celle de la viticulture, parce qu'elle occupe une grosse partie du territoire, de l'ordre de 75 % à 80 %.

Il y a une demande forte pour une irrigation raisonnée de l'agriculture, qui permettrait de stabiliser la qualité pour mieux répondre aux attentes du marché. Un marché qui est en forte concurrence. Cela permettrait également de régulariser les rendements, voire avoir des rendements un peu plus rémunérateurs. Autrement dit, les augmenter, parce qu'ils ont beaucoup diminué ces dernières années. Même si on sait que l'irrigation seule ne suffit pas à augmenter les rendements, cela nous a été exposé.

D'autres attentes et inquiétudes du monde agricole. Une première inquiétude, qui a été bien explicitée partout, c'est faire attention aux inégalités. C'est-à-dire, les limiter, parce qu'il y a une partie du territoire qui ne sera pas desservie par le réseau Aqua Domitia. Il faudra donc trouver des solutions locales sur des surfaces qui auront peut-être besoin d'irrigation aussi. C'est peut-être déjà le cas dans certains territoires.

Des inquiétudes sur les arbitrages à venir pour l'affectation de la ressource en eau, au cas où elle serait insuffisante. Quels seront les choix qui seront faits éventuellement ? Qu'il s'agisse en temps de crise ou en temps normal, s'il s'avérait que les transferts d'eau soient insuffisants.

Des craintes d'un investissement supplémentaire, puisqu'il faudra bien payer l'investissement. Et la rentabilité n'est pas pour l'instant chiffrée, elle peut paraître incertaine pour les agriculteurs.

Des précisions sont demandées sur le calendrier de réalisation des différents maillons, puisque certains territoires attendent apparemment avec une certaine rapidité, les installations.

Pour les autres ressources, je vais passer la parole à Monsieur Lopez.

## **Claude-Sylvain LOPEZ**

### **Les autres ressources**

La question s'est posée de savoir si d'autres ressources étaient disponibles, qui pourraient permettre d'éviter de réaliser le projet Aqua Domitia.

La première ressource envisagée, c'est celle du barrage du Salagou, il y a des appels pour une exploitation accrue du barrage. Mais les riverains, les personnes qui utilisent le barrage comme élément d'attrait touristique, sont évidemment en désaccord avec cette formule. Etant observé d'ailleurs que l'on a conçu un dispositif de prélèvement accru, qui sauvegarderait quand même l'essentiel de l'aspect touristique du barrage.

La deuxième ressource qui pourrait être choisie ou adoptée à la place d'Aqua Domitia, il s'agirait des retenues collinaires. Elles sont souvent évoquées par les participants, mais il y a un consensus pour dire que cela ne peut être qu'une réponse localisée.

La troisième possibilité, ce sont les forages. Ils sont bien connus dans la région. Ils présentent des avantages pour leurs utilisateurs, bien sûr, puisque mis à part le coût du pompage, le coût de l'électricité, l'eau est gratuite. Mais ils présentent des risques certains pour les ressources souterraines. D'abord parce que certains forages sont mal construits ou mal entretenus. Ils présentent aussi des risques pour les budgets des collectivités, et notamment les budgets d'assainissement. Parce que tout le monde sait que les titulaires de forages ne paient pas de taxes d'assainissement.

Autre solution envisageable, les eaux grises et la récupération d'eaux pluviales. Ce sont des solutions existantes, mais qui ne peuvent être que ponctuelles.

Les eaux usées traitées sont aussi préconisées par un certain nombre d'intervenants, mais il existe actuellement des obstacles réglementaires, sanitaires, et aussi d'acceptabilité sociale.

Dernière solution envisageable, qui est utilisée actuellement de l'autre côté des Pyrénées, vous le savez, c'est le dessalement. Le dessalement est présenté comme une solution coûteuse, qui consomme de l'énergie, et qui est pénalisante pour l'environnement, essentiellement au niveau des rejets de saumure en mer. De toute façon, c'est une solution qui est réservée à l'eau potable.

### **Le point de vue de l'atelier d'experts sur les ressources souterraines**

Dans le cadre de ce débat public, il nous a paru intéressant d'organiser ou d'apporter notre contribution à un atelier d'expert qui s'est chargé d'évaluer les ressources en eaux souterraines et de donner leur point de vue d'experts hydrogéologues sur le projet Aqua Domitia.

Cet atelier d'experts a abouti à un consensus en ce qui concerne l'alimentation en eau potable. La première chose qu'ils préconisent, c'est de mieux connaître les ressources, et pour ce faire, de poursuivre les études.

La deuxième conclusion, c'est de préserver ces ressources souterraines en continuant des efforts de protection et de reconquête de ces ressources souterraines. Et aussi, parce que cela contribue à les entretenir, à continuer à les exploiter.

Cet atelier d'experts s'est aussi prononcé sur les risques que présenterait un abandon des ressources en eau souterraine, qui sont actuellement bien réparties sur le territoire au profit d'une ressource unique que serait éventuellement Aqua Domitia.

Ils s'inquiètent aussi de l'impact que pourrait avoir la qualité de l'eau du Rhône et de la nouvelle pression sur la qualité des sols et des eaux souterraines, qui résulteraient de l'introduction de l'eau du Rhône dans le milieu.

Ils mettent aussi en garde les pouvoirs publics et les décideurs sur les efforts de préservation des eaux souterraines qu'il convient de continuer, et de reconquête, puisqu'il s'agit aussi de faire en sorte qu'elles soient moins polluées, car certaines le sont.

Ils mettent aussi en garde contre un recours accru aux forages privés. Pas tellement cette fois pour des raisons économiques, mais essentiellement en raison des risques de pollution et d'épuisement des nappes souterraines.

### **La gouvernance**

S'agissant de la gouvernance, c'est un autre sujet qui a été abordé très largement au cours du débat. Il est clair que les intervenants sont désireux de mettre en place une nouvelle gouvernance qui reste à définir.

Il y a un consensus pour saluer le rôle des SAGE et des Commissions locales de l'eau, mais il reste que des attentes de gouvernances à l'échelle transbassins se manifestent. Certains intervenants vont jusqu'à dire que cette gouvernance devrait intervenir au niveau régional, voire à l'échelle du fleuve Rhône.

Toujours au chapitre de la gouvernance, nous avons noté un appel pour adapter les divers dispositifs et les instances. Par exemple par une concertation, qui est à prolonger au niveau de chaque maillon pour identifier les besoins et les financements, non pas cette fois-ci des maillons, mais d'Aqua Domitia.

D'une façon générale, il est mis en avant une demande d'une meilleure implication des citoyens.

### **La gestion et le prix de l'eau en débat**

Une autre question qui a fait l'objet du débat, c'est la gestion et le prix de l'eau. Il y a d'abord un point de consensus : la tarification de l'eau doit inciter aux économies. Par voie de conséquence, on préconise une progressivité du prix en fonction de la quantité consommée.

D'autres intervenants, essentiellement des représentants d'associations de consommateurs appellent à une transparence du prix de l'eau et à l'équité sociale, qui est nécessaire du fait que le prix de l'eau augmenterait, et certaines personnes ne pourraient pas en supporter le coût.

Les agriculteurs sont inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissement qui est requis. Ils craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région. Je dois dire qu'à chaque fois, la région est intervenue, pour dire qu'il était impératif qu'il y ait un prix unique sur l'ensemble de la région pour l'eau à usage d'irrigation.

Toujours à propos de la gestion et du prix de l'eau, la question s'est posée de savoir comment va être financé le projet, et surtout les réseaux secondaires. La conclusion est qu'il faut que des maîtrises d'ouvrage locales se structurent pour prendre en charge précisément ces réseaux secondaires. Il existe une forte interrogation sous forme de conditionnel sur les subventions européennes pour l'irrigation. En effet, il y a un accord général pour dire que sans la participation des crédits européens, Aqua Domitia serait plus difficile à réaliser, ou du moins pourrait être décalé dans le temps.

### **Effets sur l'environnement**

Toujours parmi les enseignements du débat tel que l'on vient de le vivre, il a été fortement question des conséquences néfastes que pourrait avoir Aqua Domitia sur l'environnement. Il y a des attentes, des craintes, et des incertitudes. L'eau du Rhône, bien que de bonne qualité du point de vue des analyses et du point de vue réglementaire, suscite des inquiétudes et des questions permanentes dans la salle, vous en poserez peut-être tout à l'heure. Je crois que Monsieur Belluau a deux ou trois diapositives à vous présenter sur le sujet, qui apporteront une utile contribution aux réponses qui peuvent être faites.

Il est vrai qu'il y a dans l'eau du Rhône, comme dans toutes les eaux consommées par les humains, des molécules qui sont difficilement détectables, et aux effets mal connus sur la santé et l'environnement. Il s'agit bien sûr des résidus médicamenteux, mais aussi, nous l'avons vu et évoqué lors de la dernière réunion, les nanoparticules.

Des craintes se manifestent aussi à propos d'éventuelles pollutions des milieux régionaux par l'eau du Rhône. L'idée étant qu'introduire cette eau dans le milieu naturel du Languedoc-Roussillon risque d'apporter des pollutions qui se trouvaient jusqu'ici seulement dans le fleuve.

La réponse à cette crainte, c'est que l'impact serait réduit par rapport à celui des pollutions locales. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les eaux locales et les eaux souterraines en particulier sont aussi sérieusement – mais pas gravement – polluées. C'est décelable.

Toujours au chapitre des effets sur l'environnement, comme il y aurait prélèvement sur l'eau du Rhône, certains s'inquiètent de la suffisance du débit du Rhône pour pourvoir à ce prélèvement, notamment pendant les périodes d'étiage du fleuve.

Les riziculteurs camarguais sont intervenus notamment, pour dire qu'ils craignaient fortement que ce prélèvement se traduise par une remontée de l'eau saumâtre dans leurs terres. Remontées qu'ils ont déjà constatées, et qui sont néfastes à leur culture.

Certains participants se sont inquiétés de l'impact que pouvaient avoir les travaux de construction de la canalisation proprement dite. Vous avez vu dans le film de BRL tout à l'heure que cet impact est limité à une bande d'environ 25 mètres. La principale conséquence de la présence du tuyau, ce sont les servitudes de part et d'autre du tuyau pour éviter qu'il soit détérioré.

### **Les effets d'Aqua Domitia sur les milieux aquatiques locaux**

Une autre préoccupation s'est aussi manifestée, celle de savoir si Aqua Domitia allait avoir un impact négatif sur les milieux aquatiques locaux. Il y a à cet égard des positions nuancées qui se sont manifestées. Tout le monde est d'accord pour dire, conformément à la directive européenne sur le sujet de la qualité de l'eau, qu'il faut faire en sorte qu'Aqua Domitia contribue au bon état des milieux aquatiques.

Un objectif du projet est d'alléger la pression des prélèvements sur les milieux aquatiques, car Aqua Domitia doit se substituer à une partie des prélèvements actuels.

Il est nécessaire aussi d'accompagner le projet de mesures d'aménagement du territoire, pour soulager la pression démographique et agricole sur ces milieux. BRL est le principal préleveur sur l'eau du Rhône, mais sur des volumes limités. Il faut savoir que la Société est loin de prélever les quantités qu'elle est autorisée à prélever sur le Rhône.

### **Le changement climatique**

Le changement climatique a fait l'objet aussi d'échanges. La question s'est posée de savoir si Aqua Domitia était un moyen de s'adapter au changement climatique, ou s'il allait simplement l'accompagner. Le changement climatique est un phénomène incontesté, nous en mesurons d'ores et déjà l'importance sur les 20 dernières années. La question est de savoir dans quelles proportions l'évolution va se poursuivre.

Pour les uns, Aqua Domitia permet de répondre à ce changement climatique en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée. Et pour les autres, ce projet ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour y faire face.

Je me permets de vous recommander l'adresse du site Internet de la CPDP, du débat, qui est très bien fait. Il contient beaucoup d'informations et de moyens d'interactivité. Merci de votre attention.

**Cécile VALVERDE**

Puisqu'il n'y a pas encore de questions, nous pouvons donner la parole à Monsieur Garino et à Monsieur Belluau, pour nous parler en détail du Maillon Minervois.

## **Précisions sur le Maillon Minervois**

**Henri GARINO**  
**Conseiller régional du Languedoc-Roussillon**

**Eric BELLUAU**  
**Directeur adjoint à l'Aménagement de BRL**

### **Henri GARINO**

Bonsoir à toutes et à tous. Comme vous l'avez entendu, après les multiples débats que se sont tenus, la Commission Particulière de Débat Public a produit de nombreux enseignements, qui nous confortent dans la politique que la région mène depuis 2004. Je veux redire qu'Aqua Domitia n'est pas concurrent, mais complémentaire des économies d'eau. Dire aussi que nous ne sommes pas du tout dans une politique de l'offre, mais dans un projet d'aménagement du territoire.

Nous venons de voir le film qui présente le projet et la démarche dont il découle, et je voudrais insister sur les points qui nous intéressent aujourd'hui, c'est-à-dire le Maillon Minervois. Ce maillon donc, comme tous les autres du projet Aqua Domitia, nous l'avons bâti à partir de la demande des territoires. Nous avons ainsi travaillé avec les ASA, les Chambres d'agriculture et les Collectivités locales.

Nous avons examiné le plus précisément possible, trois demandes :

- la première est une demande en termes d'eau potable pour une population en augmentation
- la deuxième est une demande en eau d'irrigation pour l'agriculture et les espaces verts
- enfin, la demande pour les usages touristiques ou industriels

L'eau potable est le principal facteur de cette demande. Nous l'avons estimée, à partir des projections de population de l'INSEE, et nous l'avons vu dans le film : ce sont 600 à 800 000 nouveaux habitants qui sont attendus d'ici 2030, et qu'il faut accueillir au mieux.

Je rappelle que la région a pour objectif de doubler le nombre de logements sociaux. Nous aidons à la construction de 5 000 logements sociaux par an, et nous voulons le porter à 10 000 par an pour pouvoir répondre à la demande.

Dans le territoire concerné par le Maillon Minervois, la population pourrait atteindre 64 000 habitants en 2030, contre 41 000 aujourd'hui. Les ressources souterraines du karst de Pouzols devraient être prioritairement réservées, selon nous, à cet usage.

Nous avons aussi l'ambition de promouvoir l'agriculture locale. Sur le territoire minervois, ce sont 3 500 hectares qui pourraient bénéficier d'une irrigation, essentiellement la vigne, mais également des céréales. Un vrai travail est à mener avec la profession agricole, les ASA, les autres collectivités, pour bâtir des maîtrises d'ouvrage et des réseaux secondaires, et établir des plans de financement.

L'intérêt des réunions territoriales pour la région est de préciser ces demandes, d'insister sur le rôle déterminant qu'auront les collectivités locales et les ASA sur ce projet, car elles porteront les réseaux secondaires. Aqua Domitia est bien un projet d'aménagement du territoire, un projet qui s'inscrit aussi dans le prolongement du schéma régional d'aménagement du territoire, et c'est un projet d'abord pour les habitants du Languedoc-Roussillon, que nous allons construire avec vous. Ce projet ne se fera par conséquent qu'avec vous, d'où l'importance de toutes ces réunions et de celle de ce soir.

## **Eric BELLUAU**

Bonsoir à tous. Effectivement, le film vous a présenté le programme Aqua Domitia dans son ensemble. Je vais vous présenter plus particulièrement les enjeux et caractéristiques de ce maillon, mais Monsieur Garino les a déjà très bien décrits.

Tout d'abord la localisation. Le Maillon Minervois aujourd'hui est dessiné autour de Pouzols, mais la zone d'intervention de ce soir est globalement dans cette zone à la frontière entre l'Hérault et l'Aude, autour de la réserve de Jouarres.

Les grands enjeux de ce territoire sont, comme Monsieur Garino l'a dit :

- La croissance de la population. C'est vrai que vous êtes dans une zone rurale, mais qui a une croissance de population significative, puisque l'on pourrait avoir plus de 20 000 nouveaux habitants d'ici 2030.
- Dans ce contexte-là, il y a effectivement une ressource à préserver, qui est le karst de Pouzols. Ce karst, c'est une ressource souterraine, sur lequel le département de l'Aude a considéré que c'est une ressource patrimoniale, et qu'il fallait absolument de la préserver au maximum pour les générations futures.
- Nous avons, parallèlement à cela, une demande agricole qui est en progression, qui a été évaluée en 2008 à 3 500 hectares. Nous avons fait une étude avec la Chambre d'agriculture et avec le département de l'Aude. Ce chiffre, je pense que vous serez un certain nombre ce soir à dire qu'il est insuffisant, et que les besoins sont aujourd'hui supérieurs à cela.

La problématique sur ce Maillon Minervois, c'est bien de répondre aux besoins agricoles, tout en préservant une ressource profonde patrimoniale, le karst de Pouzols.

Rapidement, re précisons les enjeux en eau potable. Nous avons vu la croissance de la population, qui peut se traduire par une croissance des besoins en eau potable. Nous estimons à 3 millions de mètres cubes, la croissance des besoins d'ici 2030.

Quelle réponse à ces trois millions de mètres cubes ? Une réponse essentielle : la priorité, ce sont les économies d'eau. Nous avons sur ce territoire un potentiel d'amélioration des rendements des réseaux relativement important, qui fait qu'entre le passage du rendement actuel qui est de l'ordre de 60 %, à l'objectif départemental de 70 % minimum, et la modification du comportement individuel des usagers. Vous êtes tous progressivement en train d'utiliser moins d'eau, et cela s'observe année après année sur les consommations d'eau potable. Tout cela pourrait conduire à une économie globale de 2,7 millions de mètres cubes.

Globalement, nous sommes sur un territoire où nous avons une progression des besoins qui est envisagée, mais un potentiel d'économies qui pourrait quasiment couvrir cette croissance des besoins. Le petit delta, justement il y a le karst de Pouzols qui est là pour cela, puisque l'objectif est bien de le préserver et de le réserver pour l'alimentation en eau potable.

L'enjeu sur ce territoire est essentiellement agricole, il n'est pas vraiment « eau potable ».

Nous avons un territoire qui est déjà assez largement équipé. Nous avons préparé cette carte, qui demande quelques explications. Vous avez là-dessus, en gros, tous les territoires qui sont équipés par des réseaux collectifs d'irrigation.

En rose, les réseaux BRL alimentés à partir de l'Orb et du prélèvement de Réals.

En bleu, ce sont essentiellement les réseaux qui sont alimentés à partir du Canal du Midi. La réserve de Jouarres, qui sert à compenser les prélèvements de BRL dans le Canal du Midi.

Il y a aussi quelques réseaux avec un fond vert. Eux sont alimentés à partir de la Nappe de la Cesse.

Et puis, toutes les zones hachurées, ce sont les périmètres des ASA locales. Vous voyez qu'elles sont présentes et importantes. Elles sont alimentées à partir de l'Aude et à partir de l'Orb. Une présence de réseaux collectifs importante sur le territoire.

Pour autant, des besoins nouveaux, qui s'expriment en dehors de ces territoires équipés. On revient aux 3 500 hectares qui ont été évalués en 2008, et qui ont conduit à une estimation de 4 millions de mètres cubes de besoins. C'est l'hypothèse haute. Ces 4 millions de mètres cubes sont essentiellement de la vigne, mais aussi des céréales, du maraîchage. En gros, 2 500 hectares de vignes sur les 3 500 hectares.

Pour répondre à ces besoins, quand nous avons fait l'étude en 2008 avec la Chambre d'agriculture et la concertation avec le département de l'Aude sur ces chiffres, globalement compte tenu du maillage existant du territoire par rapport au réseau collectif, il a été considéré qu'environ 50 % des besoins pouvaient être couverts par les réseaux existants. Soit en optimisant leur fonctionnement, soit en les étendant à la frange. Que ce soit les réseaux des ASA ou les réseaux de la concession régionale. Et puis, que la moitié nécessitait une mobilisation d'une ressource complémentaire spécifique, et c'est un à deux millions de mètres cubes en fonction de l'hypothèse basse ou haute qui doivent être produits par le Maillon Minervois Aqua Domitia.

Cette diapositive pour récapituler des différents besoins identifiés sur le territoire. La partie bleue, c'est l'eau potable. Tout ce qui est hachuré, c'est ce qui peut être fourni par les économies d'eau, c'est quasiment la totalité.

Ce qui est en jaune, c'est 2 ou 4 millions de mètres cubes, dont la moitié pourrait être couverte par les réseaux existants, 1 à 2 millions restant à couvrir par le Maillon Minervois d'Aqua Domitia.

Quelles sont les marges sur les ressources locales pour répondre à ce besoin ?

Le karst de Pouzols, c'est un karst important. Sur la carte qui accompagne cette diapositive, le karst de Pouzols c'est la masse « saumon » que vous avez. C'est un karst qui a un potentiel que tout le monde juge important, mais qui est encore à l'étude. Des études sont en cours, nous y collaborons d'ailleurs. Tout le monde s'accorde à dire que ce potentiel doit être réservé à l'eau potable, et que

même les prélèvements agricoles qui se font aujourd'hui sont à substituer. Il y aurait environ un million de mètres cubes aujourd'hui prélevés pour l'agriculture dans ce karst.

L'Aude, nous en avons parlé, elle alimente déjà de nombreuses ASA.

Ce dont je peux vous parler de façon plus détaillée, c'est la retenue de Jouarres. Il s'agit d'un ouvrage de la concession régionale, géré par BRL. Il est situé sur la commune de Homps, entre l'Aude et l'Hérault, et a une capacité de 4,5 millions de mètres cubes. Cette réserve est remplie en hiver en pompant dans le Canal du Midi, qui est lui-même alimenté par l'Aude au niveau de la prise de Villedubert. Il s'agit d'une réserve remplie en hiver, et que l'on déstocke en été, pour compenser les prélèvements qui sont faits plus en aval par BRL sur plusieurs stations sur le Canal du Midi.

Aujourd'hui il y a une marge sous-utilisée, qui est considérée à 3 millions de mètres cubes mobilisables. C'est cette réserve qui compose la ressource principale du Maillon Minervois.

Le Maillon Minervois d'Aqua Domitia, c'est une réponse complémentaire pour répondre à une partie des besoins agricoles qui sont identifiés sur ce territoire. La réserve de Jouarres va permettre d'une part de répondre à de nouveaux besoins, à faire plus de réseaux alimentés à partir de cette réserve, et aussi à substituer les forages qui existent aujourd'hui dans la nappe de Poujols.

L'autre élément de sécurisation apporté par le Maillon Minervois d'Aqua Domitia, c'est la sécurisation par l'eau du Rhône. Vous avez vu sur la carte que les réseaux de la concession régionale alimentés à partir de l'Orb ne sont pas très loin à l'est. Il est tout à fait envisageable de mailler les réseaux alimentés par la réserve de Jouarres avec ceux aujourd'hui alimentés par l'Orb, mais les mailler quand l'Orb sera sécurisé par le Rhône.

Le projet Aqua Domitia, vous l'avez vu dans le film, a pour vocation de faire transiter l'eau du Rhône vers la vallée de l'Hérault et vers la vallée de l'Orb, de pouvoir sécuriser les prélèvements de BRL dans l'Orb avec de l'eau du Rhône. Quand cette sécurisation sera en place, il sera possible de sécuriser également le remplissage de la réserve de Jouarres.

Voilà les grandes fonctionnalités d'Aqua Domitia en termes de caractéristiques. Ce maillon minervois est un projet de canalisation de 5 à 10 kilomètres de conduites en fonction des hypothèses qui seront faites en termes d'alimentation. Le diamètre devrait être de 300 millimètres, ce n'est pas une canalisation monstrueuse. C'est un adducteur modeste, avec une station de pompage qui reprendrait l'eau dans la réserve de Jouarres pour la mettre en pression.

Concernant le coût, la fourchette est encore relativement large, de 2 à 5 millions. Vous avez vu que les hypothèses sont encore assez larges également sur le maillon lui-même et sur sa longueur. A cette somme, il faudra rajouter les réseaux de dessertes, qui ne sont pas chiffrés aujourd'hui. Le travail de schéma reste à conduire sur le Minervois et sur le Narbonnais.

Combien pourraient coûter ces réseaux de desserte ? Par analogie avec ce qui se fait globalement sur le programme Aqua Domitia, c'est 140 millions d'euros d'investissements sur l'adducteur, 140 millions d'euros prévus également sur les réseaux de desserte. Si on applique ce ratio-là, autour du Maillon Minervois il pourrait y avoir entre 2 et 5 millions de réseaux de desserte à financer. Avec une particularité pour le Maillon Minervois, c'est qu'il y a déjà beaucoup de réseaux en place. Il s'agit de substituer une ressource à une autre, et nous n'aurons pas forcément le même niveau d'investissement que sur le reste du projet Aqua Domitia.

Qui va financer l'adducteur ? BRL, le maître d'ouvrage va porter sa part d'investissement, qui sera mesuré en fonction du compte d'exploitation prévisionnel qui sera fait sur ce maillon. La priorité de BRL est de porter l'exploitation. BRL à ses risques et périls assure l'exploitation de l'intégralité du réseau de la concession régionale : l'exploitation, la maintenance, le renouvellement, sans aucun recours au crédit public. BRL va pouvoir porter une part de l'investissement à hauteur du compte d'exploitation prévisionnel.

Les usagers vont aussi intervenir, d'abord sur le fonctionnement, puisque c'est essentiellement la facture d'eau qui va couvrir le coût de fonctionnement. Mais les usagers vont aussi être appelés à contribution sur l'investissement. Vous avez certainement entendu parler des chiffres qui circulent sur les niveaux de contribution des agriculteurs. Aujourd'hui sur les schémas qui ont été déroulés autour de Béziers, c'est le chiffre de 1 000 euros par hectare qui a été annoncé. Ce n'est pas le chiffre unique, c'est quelque chose qui devra s'adapter localement à chaque situation. C'est l'ordre de grandeur du niveau d'investissement qui pourra être appelé pour les usagers finaux, et donc pour les viticulteurs.

Les plus gros financeurs ce seront les collectivités, les contribuables. La région financera la plus grande part de l'adducteur. Au niveau des réseaux de desserte, on trouvera un financement plus partagé. Le département de l'Aude sera certainement appelé également au financement de l'adducteur, mais il sera également au niveau des réseaux de desserte, où on retrouvera l'Agence de l'eau. En fonction des ressources substituées, l'Agence financera à hauteur de tout ce qui sera économisé au milieu.

L'Union européenne, vous en avez tous entendu parler. Vous savez qu'aujourd'hui la région a beaucoup travaillé pour que l'Europe accepte de financer les réseaux de desserte. La décision devrait être prise avant Noël.

Ce financement des contribuables se justifie, parce qu'au-delà des usagers qui seront les bénéficiaires finaux de l'eau brute qui sera distribuée, c'est bien tout un territoire qui bénéficie de l'infrastructure. Le projet Aqua dimitia est bien un projet d'aménagement du territoire.

Le premier travail à faire, c'est le travail de structuration des projets de territoire. Ces projets ne sont pas encore totalement dessinés. Il y a des schémas qu'il va falloir conduire sur le Minervois, le grand Narbonnais. Ces études vont permettre de préciser les besoins, de les localiser, de préciser les projets économiques. La région sera très attentive à la cohérence des projets économiques qui seront portés sur ces extensions de réseau.

Au travers de ces projets de territoires, ce sont des maîtrises d'ouvrage qui vont émerger au niveau des ASA, au niveau des collectivités locales. Ce sont bien ces projets de territoire qui vont bâtir le Maillon Minervois d'Aqua Domitia dans les mois et les années qui viennent. L'engagement des futurs utilisateurs, je le cite parce qu'il faut rappeler que les usagers finaux seront appelés à contribution, et seront donc appelés à s'engager dans la durée ne serait-ce qu'en adhérant à une ASA par exemple. Il faudra définir des modalités de financement.

La concertation, je crois que c'est un élément important. La gouvernance, la concertation autour de ce projet se fera avec les acteurs de l'eau, avec les SAGE, avec les CLE. Le programme Aqua Domitia, c'est vraiment un élément de solution qui est versé à la réflexion et à la concertation locales, et dont les acteurs doivent s'emparer pour en faire un élément de réponse à la problématique. En particulier la problématique agricole.

Le calendrier a pour objet de dire qu'il faudra d'abord conduire ces schémas, il faudra ensuite conduire les études techniques, puis toutes les études liées aux aspects réglementaires. Faudra-t-il une DUP ou pas ? Deux à trois ans sont consacrés à ces études amont avant que les premiers travaux ne puissent intervenir.

Il est important de s'y mettre rapidement et de structurer ces projets.

### **Cécile VALVERDE**

Merci. Nous allons maintenant donner la parole à la salle. Si quelqu'un d'entre vous veut poser une question, c'est le moment. On donne son nom et son prénom.

## **Echanges avec le public**

### **Michel AGNEL, viticulteur**

J'ai l'impression qu'en tant que viticulteur, cela ne correspond pas à nos attentes. Les chiffres donnés sont ridicules, 2 500 hectares en viticulture, c'est vraiment dérisoire. Je me demande si la volonté de la région est de conserver une économie locale Minervoise et Corbière. En sachant que c'est la région qui s'est le plus arrachée en vignes économiquement par manque d'eau. Je ne vois pas pourquoi aujourd'hui on ne répond pas à ces besoins-là. Je trouve que l'on est un peu en deçà de ce que la région devrait proposer.

A court terme, ce sera un désert dans la région, et je ne vois pas comment on envisage les choses au niveau de la viticulture dans la région, si on n'a pas une irrigation sur le territoire. Par maillage peut-être, mais je pense qu'il y a des choses à faire. Cela ne répond pas du tout aux attentes de la viticulture régionale, c'est sûr.

### **Eric BELLUAU**

Nous comprenons tout à fait cette remarque, et l'on s'y attendait. Nous connaissons l'expression du besoin qui est fait au niveau du département, et en particulier de cette zone du Minervoise principalement au nord du canal du Midi et un peu au sud,. Ce qu'il faut réaffirmer, c'est que le projet Aqua Domitia n'est pas la solution unique, ce n'est pas la solution miracle. C'est une solution qui consiste à apporter une ressource sur une partie du territoire.

Nous avons la ressource de Jouarres que l'on peut mobiliser de façon plus performante, et cette ressource peut permettre de répondre à la demande agricole sur la zone atteignable, c'est-à-dire en gros la périphérie de la zone du Minervoise. Et répondre également à l'objectif important qui est de préserver le karst de Pouzols pour l'eau potable et pour les générations futures. Sur ce territoire-là, cela nous semble être une solution adaptée, et c'est une solution sécurisée parce que nous avons une ressource, dont on est sûrs qu'elle peut se remplir régulièrement chaque année à partir de la ressource Orb. S'il y a des incidents, nous pourrions à terme la sécuriser avec l'eau du Rhône. C'est

effectivement une solution limitée dans son espace, mais pas limitée dans son effet et sa sécurisation. Ce n'est pas la solution qui couvre l'ensemble du territoire.

### **Henri GARINO**

Par rapport à la question, je veux quand même vous rassurer. En ce qui concerne la volonté politique de la région, nous sommes conscients que la viticulture est un atout économique, un atout pour l'aménagement du territoire, un atout pour préserver l'activité des vignerons. C'est aussi un atout pour l'emploi. Bien entendu, la région soutient le monde viticole. On parle de 3 500 hectares qui pourraient bénéficier d'une irrigation, essentiellement des vignes. Tout cela fera l'objet de discussions avec les professionnels. Il faudra voir jusqu'où on peut aller dans ce domaine-là.

Je crois que l'on a la volonté, mais cela se fera dans la concertation avec le monde viticole.

### **Albert CORMARY, géographe et militant écologiste**

Je suis intervenu avant-hier à Port-la-Nouvelle en expliquant qu'à mon avis les projections démographiques sont très largement surestimées, je ne vais pas revenir là-dessus. En tant qu'historien de l'eau il y a une période que j'ai beaucoup étudiée, qui est la période de 1881 à 1885, qui est celle où ont vu le jour tous les projets en eau dans la région. C'est le moment où on a commencé à faire des adductions, à amener l'eau dans les villages, etc. C'est une période qui est très particulière dans la région, puisque l'on s'est retrouvé immensément riches tout d'un coup. On pouvait amener l'eau dans les villages.

Est-ce que l'on n'est pas un peu dans la même situation aujourd'hui de se voir riche, de faire un projet de 280 millions d'euros ? Peut-être que l'Europe y participera, mais l'Europe, c'est aussi nos sous. Est-ce que nous sommes suffisamment riches en perspective, pour nous lancer dans de tels projets ?

Il s'agit d'un projet de l'offre, puisque la perspective démographique est loin d'être au niveau. C'est un projet d'aménagement du territoire, certes, mais c'est un projet de déséquilibre des territoires parce que l'on va mobiliser des fonds publics assez conséquents pour une frange littorale qui est déjà largement développée au détriment de tout le reste.

Il y a deux ans lorsque l'on en discutait, Marcel Renault me disait : je suis pour, parce que chez moi on manque d'eau. Ce n'est pas ce projet qui amènera l'eau à Talairan, cela n'a rien à voir. C'est-à-dire que les endroits où dans le département on aurait le plus de besoins, ce n'est pas ce projet qui va le couvrir. Il en est de même pour certaines parties de l'Hérault.

Nous avons toujours une inquiétude sur la qualité de l'eau du Rhône. Monsieur Belluau ne me rassurera pas aujourd'hui. Elle est conforme à la norme, oui. On ne va pas faire le procès de la norme ce soir, mais la norme ne répond pas à un certain nombre d'interrogations que l'on pourrait avoir sur les nanoparticules, etc.

C'est un projet qui en plus évite quand même pas mal les solutions locales. Tout à l'heure nous avons parlé des retenues collinaires. Oui, mais cela ne rentre pas dans la logique des grands projets, ce sont des petites solutions locales. Les petites solutions locales font aussi les grandes rivières à un moment donné.

Quand je disais que j'ai étudié la période de 1881 à 1885, quand on voit les travaux qui ont été faits dans les Corbières pour pouvoir faire des submersions dans des endroits aujourd'hui de garrigues, on voit que des retenues collinaires ont déjà été faites par le passé. Il y a des choses que l'on peut réimaginer aujourd'hui, sans aller chercher les grands projets qui vont coûter très cher. On peut avoir des solutions locales beaucoup moins onéreuses.

### **Henri GARINO**

Je ne suis pas expert en la matière, mais cela me fait réagir quand vous parlez d'un projet de déséquilibre du territoire. On a expliqué depuis que ce projet est lancé, que c'est précisément pour aménager le territoire. C'est pour apporter de la plus-value au niveau des territoires. Il y a aussi ce qu'il va falloir que l'on examine nous-mêmes dans notre propre département, comment on va permettre que des communes qui sont sur la haute vallée et autres, qui se sont retrouvées sans eau dans les villages pendant quinze jours. Ce n'est pas l'eau du Rhône qui va aller jusque là-bas. Il va falloir voir concrètement, d'où l'importance de la concertation entre les collectivités, les Chambres d'agriculture, pour que précisément cet aménagement on le complète.

Ce que l'on nous amène, c'est un plus, mais ensuite il faut aussi que l'on assume, dans le département.

### **Michel BROUSSE**

Je voudrais apporter un complément d'information. Avec le Conseil général, nous sommes venus sur le territoire, rendre compte des études prospectives qui avaient été faites. Le débat tel qu'il se présente aujourd'hui, me rappelle celui qu'il y a eu tout à fait à l'ouest du département il y a quelques années, lorsque nous avons fait un grand barrage pour irriguer la plaine autour de Castelnaudary. Moi j'habite dans les collines à côté, où s'est organisée une demande. Cela a permis à ce moment-là aux collectivités de monter des projets de retenue collinaires qui ont permis d'irriguer des zones non desservies par le réseau collectif.

Cela suppose quand même qu'il y ait une organisation locale de mobilisation, constitution d'ASA éventuellement, parce que ce sont des solutions de moindre taille, mais toujours collectives, qui supposent que la profession s'organise également. Nous ne sommes pas les seuls à l'avoir entendu, et pas uniquement aujourd'hui. D'ailleurs, je pense qu'Henri Garino devait être la semaine dernière à Salvaza. Le Président Bourquin a entendu cette parole-là, et a pris le préengagement de la région, de venir accompagner les autres solutions sur les réseaux secondaires. Ce sont des situations qui se sont déjà trouvées dans le département.

### **Maryse ARDITI, association ECCLA**

Je me suis rendu compte qu'il y a une question que je n'ai pas vu poser, et que je n'ai pas posée moi-même, c'est que l'on a bien vu le rendement des réseaux pour l'eau potable. On a bien vu qu'il n'est pas très bon. Certains proposent de l'améliorer un peu, je proposerais de l'améliorer beaucoup mais bon. Quel est le rendement des réseaux d'eau d'irrigation ? je n'ai jamais vu passer cette question.

Pour l'irrigation, il y a une chose qu'il faut bien comprendre : BRL nous a dit dans d'autres enceintes qu'il y a aujourd'hui des parcelles installées par BRL pour l'irrigation, et pas utilisées. Ce qui veut dire qu'il faut faire attention quand quelqu'un dit qu'il en veut, et qu'il en faut plus : il faut d'abord savoir où sont les gens, ce qu'ils veulent, pour combien d'années ils s'engagent, ce qu'ils mettent sur la table comme argent de leur part avant de savoir ce que tous les autres vont mettre pour eux. Pour que l'on ait une chance de ne pas faire une fois encore d'investissements inutiles.

J'entends bien ce que vient de dire Henri Garino, c'est l'aménagement du territoire, mais c'est l'aménagement du littoral, une fois de plus. Toute la population arrive sur le littoral, et on va faire quelque chose pour qu'il y en ait encore plus qui arrive sur le littoral. Quand allons-nous réellement expliquer aux gens que s'ils veulent continuer à venir dans cette région, ce n'est pas toujours sur le littoral qu'il faut venir et que l'on ne va pas les accompagner pour qu'ils continuent à le faire.

Dernière remarque : j'ai proposé que l'on récupère les eaux de traitement des eaux usées. Vous me dites que réglementairement, ce n'est pas possible sanitaire, etc. Je vous rappelle que les boues des stations d'épuration, la plupart du temps on les épand dans les champs. Je veux bien que l'on me dise que l'eau ce n'est pas bien de l'utiliser, mais l'eau est propre quand même, à la fin.

Si je vais sur les déjections animales, je veux bien que l'on me dise que l'eau bien traitée, impeccable, sortant d'une station d'épuration on ne peut pas s'en servir, mais que la partie polluée de ce qui sort de cette station d'épuration, on a le droit de l'étendre dans les champs. Il y a quelque chose qui ne va pas dans cette histoire. Il faut vraiment que l'on travaille dans cette direction, qui est gagnante sur toute la ligne.

Elle est gagnante, parce que si vous voulez épandre de l'eau sortant d'une station d'épuration pour vous en servir, vous allez dire à celui qui gère la station d'épuration : tu ne traites pas des déchets, tu produis un produit. Ce produit, il faut qu'il soit impeccable jusqu'au bout. Cela veut dire que l'on va faire monter en compétence et en qualité le travail que l'on fait dans les stations d'épuration.

La deuxième chose, c'est que quand vous regardez les demandes, c'est toujours en été que cela explose. La demande est quasiment stable en hiver malgré l'accroissement du nombre de populations. Il y a quelque chose d'intéressant de travailler avec les stations d'épuration, parce qu'il se trouve qu'en été nous avons beaucoup de touristes, et il y a donc beaucoup plus d'eau qui sort des stations d'épuration. Ce qui fait que là nous aurions des besoins en accord avec l'offre.

Des stations d'épuration il y en a partout, et si les stations d'épuration dans notre département étaient toutes mises à des normes impeccables pour que l'on puisse les utiliser, nous aurions gagné sur toute la ligne.

## **Eric BELLUAU**

Les rendements de réseaux, globalement, sont à peu près de l'ordre de ceux des réseaux d'eau potable. Au niveau de BRL ils sont variables d'un réseau à l'autre en fonction de leur âge, suivant que l'on est sur des conduites en fonte, en acier ou en béton, et avec des vieillissements plus ou moins. Nous avons des rendements entre 60 % et 80 %. Dans les réseaux récents, on dépasse les 85% de rendements.

En ce qui concerne la réutilisation des eaux usées, le frein réglementaire est essentiellement lié à la bactériologie, bactérie fécale en priorité, ce n'est pas tant les éléments polluants qui pourraient rester dedans. Quand on prend des boues de stations d'épuration, je ne vous dis pas qu'elles sont propres, mais elles sont enfouies, et elles bénéficient du pouvoir épurateur du sol. Entre le moment où on les a enfouies et le moment où on elles nourrissent la plante, il n'y a pas de transfert de bactéries.

Alors que quand on amène une eau qui contient des bactéries directement sur une salade par exemple, là c'est un peu plus risqué, car on va avoir des bactéries sur les fruits ou les légumes. La contrainte est beaucoup plus importante. Il faudrait arriver à des niveaux de qualité bactériologique de l'eau en sortie de station d'épuration qui la rendrait presque potable, ou baignable, pour pouvoir en avoir une utilisation à proximité du public. Que ce soit sur les pelouses ou les fruits et légumes. Il ne faut pas oublier que les stations d'épuration, dont on améliore la qualité du rejet constamment, sont des éléments importants du débit des rivières en été. C'est-à-dire que si vous vouliez intercepter totalement tous les rejets des stations d'épuration pour les envoyer sur l'agriculture, les débits d'étiage des rivières en souffriraient énormément. D'où la nécessité d'avoir un rejet de qualité de plus en plus satisfaisante, parce que pour certaines rivières, 50 % du débit est assuré par des stations d'épuration.

### **Madeleine DESMOULINS**

L'eau de toute manière, même si elle est réutilisée, elle va quand même repartir en grande partie dans les réseaux d'épuration, d'une façon ou d'une autre. Il n'y a pas une énorme perte une fois qu'elle est absorbée. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'ont dit les Albert et Maryse, d'une part pour la réutilisation de l'eau. J'ajouterai que puisqu'il faut revoir l'ensemble des tuyauteries – il y en a encore qui sont en plomb – ce serait aussi des créations d'emplois, de faciliter un double réseau dans les maisons. Un réseau eau potable, et un réseau eau sanitaire. Par exemple les chasses d'eau, c'est énorme, on utilise certainement plus d'eau sanitaire que d'eau potable. Cela créerait des emplois locaux et satisfaisants, en accord avec nos problèmes écologiques.

Je vais faire une autre remarque, on va me dire que je l'ai déjà dit, mais vous aussi vous avez dit des tas de choses que j'ai déjà entendues. La répétition, c'est l'art de l'enseignement.

Pour moi, il est évident que le changement climatique existe. Ceci dit, il n'est pas du tout sûr que nous allons être transformés en désert. D'ailleurs, il y aura même certainement une grande période de dérèglement avec des inondations, autant que des périodes de sécheresse. Ce qui me fait dire que la solution des petites retenues collinaires me semble tout à fait favorable. D'une part pour l'eau, et d'autre part comme sécurisation de quantité d'endroits. On n'évitera pas les grandes inondations, mais on peut peut-être modérer les inondations en faisant une planification bien étudiée. Ce serait une triple réponse, parce que cela créerait aussi des emplois. Protection de la population, de l'eau, et création d'emplois.

Il y a quelque chose dont on parle bizarrement : on nous dit que cela va coûter cher, mais qu'il y aura des subventions. Mais, Mesdames, Messieurs, les subventions, ce sont nos impôts, qu'elles soient de la région, de l'Etat ou de l'Europe. Bien sûr, je ne dirais rien aux viticulteurs, mais cette irrigation des vignes est pour moi... en plus, avant-hier j'ai entendu parler de mètres cubes d'eau, alors que quelqu'un d'autre avait parlé d'un goutte à goutte, qui ne serait nécessaire et utile que

pendant deux mois, et encore, pas tous les ans, et pas tous les jours. Cela ne peut pas faire des quantités aussi importantes.

En plus quand vous parlez d'un mètre cube d'arrivée d'eau du Rhône, nous n'en avons pas besoin tout le temps. Alors que les retenues collinaires, l'eau de l'hiver et de l'automne servirait l'été.

### **Eric BELLUAU**

Les retenues collinaires sont effectivement une solution, et c'est en particulier la solution qui sera certainement recherchée et privilégiée dans toutes les zones où il n'y a pas de ressource importante mobilisable. Par exemple, par rapport au transfert de l'eau du Rhône, la logique d'un transfert d'eau atteint ses limites quand on s'éloigne trop de la ressource et quand on monte trop en altitude. Aujourd'hui, il n'est pas question de faire remonter de l'eau du Rhône sur les piémonts, ce serait énergétiquement aberrant. D'une façon générale, l'eau a plutôt tendance à descendre qu'à remonter, et il est donc plus logique de la prendre dans ce sens-là.

Dès que l'on est sur des altitudes, ou l'eau que l'on prend dans la plaine nécessite d'être montée vers les hauteurs, des solutions de retenues de ce type-là sont tout à fait adaptées. En ce qui concerne la plaine, ce n'est pas si simple. Parce que les retenues collinaires nécessitent de trouver des sites favorables, capables de stocker et pouvant être alimentés. Une retenue collinaire ne peut pas se remplir uniquement avec la pluie, il lui faut un bassin versant, avec toutes les incidences qu'il peut y avoir. Il faudra que cela soit étanche.

Et souvent, ces retenues mobilisent et stérilisent des bonnes terres. C'est-à-dire que c'est souvent dans les creux que l'on va pouvoir stocker de l'eau, et ce sont souvent des terres qui ont une bonne qualité agronomique. Ce n'est pas une solution miracle, c'est une solution adaptée à certains territoires. Ce n'est pas parce que c'est petit que c'est moins cher. On a souvent tendance à considérer qu'une petite solution est moins impactante qu'une grosse. Nous avons fait un calcul de s'il fallait transiter l'ensemble des volumes qu'Aqua Domitia mettra à la disposition du territoire, s'il fallait les mobiliser dans des retenues collinaires, ce serait beaucoup plus cher de créer une centaine de retenues collinaires. Dans les retenues collinaires, il peut y avoir des volumes très variables. Mais si on voulait avoir des retenues, même de taille modérée pour ne pas les appeler des barrages, ce n'est pas forcément des économies d'échelle. Ce n'est pas parce que c'est petit que c'est forcément moins cher quand on le ramène aux mètres cubes stockés.

### **Madeleine DESMOULINS**

Qu'est-ce que c'est que le prix ? Est-ce que c'est l'emploi ou les finances ? Parce que si c'est l'emploi, tant mieux si c'est cher, si cela crée des emplois.

### **Eric BELLUAU**

Aqua Domitia créera aussi des emplois.

En ce qui concerne les doubles réseaux, ce que vous dites fait partie des réflexions autour de : est-il vraiment utile de mettre de l'eau potable dans une chasse d'eau ? Est-il vraiment utile de mettre de l'eau potable dans certains usages ? Est-ce que l'on ne pourrait pas réutiliser certaines eaux qui ne

sont pas souillées d'un point de vue bactériologique, les eaux qui sortent d'un lave-linge par exemple, pour arroser une pelouse, etc. ?

Cette réflexion-là a déjà une première limite, qui est la réglementation française. Aujourd'hui, il est interdit de faire rentrer une eau non potable à l'intérieur de la maison, indépendamment de ce que l'on peut en penser. Quand on en discute avec l'ARS, ils considèrent que c'est un élément très important en termes de santé publique, et que le fait d'avoir de l'eau purement potable au sein de la maison, est un élément qui a permis d'améliorer la santé publique au cours des dernières décennies.

Le danger aussi quand on met de l'eau non potable dans une chasse d'eau, par exemple, c'est la façon dont on a fait le branchement. On peut risquer d'introduire de l'eau non potable dans le réseau d'eau potable, ce sont les interconnexions. Si jamais vous ne disjoignez pas bien les deux réseaux d'eau brute et d'eau potable, en fonction de la pression de l'un et de l'autre, vous pouvez très bien injecter de l'eau non potable dans l'eau potable, et ce sont vos voisins qui vont avoir des maladies intestinales pour cause de problème sanitaire.

Aujourd'hui effectivement on peut se poser cette question-là. La question est en particulier posée sur ce que l'on appelle des eaux grises, c'est-à-dire des eaux qui ne sont pas bactériologiquement souillées, mais devenues sales par un usage domestique. Mais la réglementation est très claire : aujourd'hui, c'est interdit.

### **Cécile VALVERDE**

Je propose que nous rythmions différemment maintenant, avec l'intervention de Monsieur Brousse, suivie de celle de Monsieur de Volontat.

Un participant s'énerve car n'a pas eu la parole, et Cécile Valverde lui assure qu'elle ne l'a pas vu, que tout le monde aura la parole et qu'il sera le premier à l'avoir après la prochaine intervention de la tribune.

Cécile Valverde :

Monsieur Brousse, à vous la parole, dans une intervention de temps limités s'il vous plait. Allez, on vous laisse 10 minutes.

## **La préservation de l'eau dans l'Aude**

**Michel BROUSSE**  
**Vice-Président du Conseil général de l'Aude**

Je suis là en qualité de Vice-Président du Conseil général, pour poser la problématique qui se pose au département, comme cela a déjà été dit avec les préoccupations correspondant à celles de la région, d'aménagement du territoire et d'un aménagement équilibré de l'ensemble du territoire départemental.

J'ai déjà témoigné de ce qui s'est plus passé par ailleurs, et notre volonté est de donner des chances égales à l'ensemble de la population, à l'ensemble des activités agricoles et industrielles et autres, sur l'ensemble du département.

Le Conseil général de l'Aude a une politique qui est articulée autour des piliers qui s'affichent :

- la poursuite du développement des connaissances, notamment sur les zones karstiques. Le Comité d'experts est arrivé à cette conclusion, mais c'est une action ininterrompue dans le département de l'Aude
- l'initiative du département, c'est aussi la création de l'observatoire de l'eau, dans lequel se retrouve régulièrement l'ensemble des collectivités institutionnelles qui œuvrent dans le domaine de l'eau
- la promotion des économies d'eau, ce n'est pas la peine de s'y étendre, nous avons des actions, j'y reviendrai
- la prise en compte des zones à enjeu dans notre schéma des espaces naturels sensibles. Nous savons que dans les têtes de bassins versants, il y a des zones tourbières dont l'enjeu est important sur l'eau et la ressource à l'eau
- la priorité à l'eau dans l'aide aux communes. C'est-à-dire que l'on a actuellement des aides qui obligent les collectivités qui ont des problèmes de desserte d'eau, de travailler sur ces sujets-là, avant de venir demander des subventions pour d'autres travaux, le cas échéant
- favoriser la solidarité interdépartementale. Nous sommes sur les gros investissements en partenariat avec l'Ariège et la Haute-Garonne sur la retenue de Montbel par exemple ; chaque fois que c'est possible, nous n'hésitons pas à aller sur ces partenariats-là

Sur le développement des connaissances, les experts se sont exprimés. Il y a tout un réseau d'études qui est suivi très régulièrement, qui permet de réaliser nos schémas, qui ont d'ailleurs été présentés dans les différents secteurs territoriaux du département. Voir l'adaptation des besoins de ressources en AEP également.

La préservation des aquifères, nous en avons parlé, cela a déjà été débattu. Le positionnement des élus responsables sur la préservation des aquifères en bonne qualité est réservé prioritairement à l'adduction d'eau potable.

Je reviens sur le partenariat avec la Fédération des adductions d'eau potable, qui regroupe un certain nombre de distributeurs sur l'ouest, avec la volonté du département de l'étendre à l'ensemble du territoire audois. Le suivi des pollutions, avec la mission pesticide qui s'occupe de ce sujet-là.

Les besoins et les estimations quantitatives, des chiffres vous ont été donnés sur le Maillon Minervoises. Nous avons exprimé les demandes pour l'Aude par rapport au projet Aqua Domitia, les besoins estimés à horizon 2030. Soit avec des rendements maintenus, ou des rendements qui seraient portés à 70 %. Le rendement moyen sur le département est de l'ordre de 54 % à 55 %. L'objectif est d'arriver à 70 %, sachant que dans les réseaux les plus denses en urbain, nous sommes déjà au-dessus. Dans le rural c'est un peu plus difficile, compte tenu des longueurs de réseaux.

Le besoin d'import pour les nouveaux besoins d'irrigation, cela ne varie pas, bien entendu, suivant les hypothèses. Le total, qui est à 4,7 millions de mètres cubes dans les conditions actuelles, est ramené à 3,5 millions de mètres cubes avec l'amélioration du réseau, qui est une obligation que l'on se donne, et que l'on donne aux différents exploitants.

La promotion des économies d'eau, avec l'exemplarité du Conseil général lui-même sur son patrimoine, dont on fait profiter l'ensemble des collectivités, avec des plans communaux de désherbage et par ailleurs arrêt de l'utilisation d'herbicides ou de pesticides. Et des conseils donnés pour les plantations méditerranéennes.

Les ENS je l'ai déjà évoqué déjà. La finalisation des inventaires faune, flore, milieu et hiérarchisation. Cela couvre une bonne partie du territoire du département de l'Aude. Nous avons recensé 219 sites ENS hiérarchisés. La zone littorale est très impactée.

Le lancement de certaines expérimentations de gestion de ces espaces, et l'inventaire des zones humides, en relation avec les démarches SAGE entre autres. C'est le développement des plans de gestion qui est en cours de finalisation.

La priorité à l'eau dans l'aide aux communes, j'y reviens très rapidement pour dire que nous avons un règlement de subventions qui est discriminatoire : recentrer sur les priorités politiques départementales et cibler les actions prioritaires. Obliger les communes dans leurs projets à intégrer les comptages des volumes, amélioration des réseaux, etc., pour avoir une meilleure connaissance de leur fonctionnement et éviter les déperditions.

Un rappel sur les gros investissements structurants. Augmentation de la capacité de traitement de l'usine de Puech-de-Labade, cela remonte à 2007. En 2008 et 2009, on s'est préoccupé de l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine des Barthes sur la partie de la ressource des montagnes noires au nord de Carcassonne. En même temps, relancer la réflexion sur le pays de Sault, haute vallée, qui est une zone karstique, sur laquelle la distribution de l'eau potable n'est pas des plus simples. En 2012 nous passerons aux Corbières, qui nous intéressent davantage ici.

Et le projet Aqua Domitia, bien entendu depuis le début. La préoccupation aujourd'hui de participer au débat public, mais surtout de répondre aux interrogations qui sont les vôtres sur les réseaux secondaires, ou les moyens de substitution dans les zones qui ne sont pas desservies par le réseau collectif. La semaine dernière le Président de la région est venu et a entendu vos questionnements.

Je répète que cela suppose quand même une mobilisation. Du côté du Tuchan, il y a déjà un projet autour de l'opérateur économique. C'est sans doute un des modèles que nous aurons beaucoup de plaisir à recevoir lorsqu'il sera tout à fait prêt. L'exemple est donné, il n'y a qu'à continuer et en faire d'autres. Mais ce n'est pas simple, pour des raisons techniques et réglementaires.

Ensuite, la sécurisation sur l'Ouest audois à partir de Montbel, mais là on est déjà dans l'Ariège. Et voir comment nous allons améliorer la potabilisation sur les différents secteurs du département, et notamment celui-là.

Favoriser la solidarité et la gestion locale concertée, je crois que je l'ai déjà dit. Il y a eu une réorganisation de la fédération des syndicats de production et de distribution. Au-delà de ce que j'en ai dit et de l'intention, on peut quand même répondre à certains questionnements qui ont cours au fil de nos réunions sur la tarification de l'eau, le partage de la ressource. C'est vrai que l'on se rend compte sur le département – ce n'est pas propre à l'Aude – que nous avons parfois un rapport à l'eau pas très raisonnable. On veut la garder quand on en a, on n'est pas très partageurs. On veut améliorer cette chose-là. Etre transparent aussi sur la tarification, avoir des modes de tarification incitatifs. Cela peut s'expérimenter, il y a des exemples ailleurs qui sont loin d'être inintéressants.

Egalement, la possibilité pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage des collectivités, c'est-à-dire derrière l'intérêt qu'il y a pour l'utilisateur, le consommateur, le payeur, d'avoir un prix négocié dans les meilleures conditions possible. Le regroupement des collectivités devrait être un moyen d'y parvenir, de faire mieux que ce qui est fait jusqu'à aujourd'hui.

Ce que nous essayons de faire, c'est de prendre en compte l'ensemble des attentes des Audois pour d'une part préserver les richesses naturelles du département, mais en nous inscrivant dans un processus de développement maîtrisé.

Sur le sujet de l'eau, nous avons déjà fait le tour du département dans l'élaboration du projet Audevant. Et aujourd'hui, lancé la démarche d'élaboration d'un schéma départemental d'aménagement et de développement durable du territoire, qui s'articulera avec le schéma régional qui existe déjà, et qui sera demain l'outil opérationnel de la mise en œuvre du projet Audevant dans lequel toutes les problématiques liées à l'eau que je viens de décrire seront largement prises en compte.

Et pourquoi pas demain élargir notre vision par rapport aux problématiques de l'eau, en adhérant au Pacte d'Istanbul, décision qui sera prise lors de la session du Conseil général du 16 décembre ?

## **Le Haut Minervois**

**Xavier de VOLONTAT**  
**Elu à la Chambre d'Agriculture de l'Aude**

Bonsoir à toutes et bonsoir à tous. Ce sont plus des réflexions que nous avons aujourd'hui au niveau de la Chambre d'agriculture d'une manière générale. C'est vrai sur le Maillon Haut-Minervois,

mais je déborderais un peu sur la frange centrale du département, qui est celle qui souffre le plus au niveau de la viticulture.

Je ne vais pas revenir sur les constats qui ont été faits sur la problématique due au changement de réseau par l'alimentation et laisser les ressources de Pouzols pour l'eau potable. C'est vrai qu'au niveau agriculture nous ne sommes pas gagnants sur les grandes surfaces, parce que c'est un changement d'utilisation d'eau en remplacement, ce n'est pas de l'eau supplémentaire en quantité suffisante qui demain sera intéressante pour nous.

Autre question que l'on se pose, même si aujourd'hui il y a des projets. C'est difficile pour un agriculteur ou un viticulteur aujourd'hui de s'engager sur des surfaces. Nous sommes tout à fait d'accord sur le principe que demain il ne faudra pas refaire ce qui a été fait il y a 20 ou 25 ans, et faire des réseaux qui sont inutilisés aujourd'hui. La viticulture change, se professionnalise. La segmentation des vins existe bien, on sait ce qu'il faut faire par rapport à des marchés. Il y a des besoins spécifiques à nous. Pour qu'il y ait un engagement, il faut qu'il y ait des coûts qui soient exprimés, et ce n'est pas sur des fourchettes qui sont du simple au double avec des montants colossaux que l'on peut faire s'engager des vigneron.

On sait que d'aménager un hectare de vigne, cela coûte 1 000 euros. C'est supportable, nous savons comment il faut l'amortir. Mais c'est de tout le maillage avant que l'on a besoin rapidement, pour pouvoir augmenter par tous ces projets, dès que les vigneron connaîtront le coût de cet investissement.

Pour revenir sur le projet du Haut-Minervois, là aussi on sait que le tuyau est basé sur Jouarres. Jusqu'où pourra aller le maillage qui sera proposé ? On voit le lac de Jouarres au milieu, ce sont des propositions de maillage qui doivent être faites. Là aussi, quand on voit 2 000 ou 3 500 hectares en prenant l'ensemble des cultures qui pourraient être irriguées, c'est vrai que par rapport à ce qu'il y a aujourd'hui, c'est extrêmement minime.

Il faudra pour cette zone, tout ce qui est retenues collinaires pour stocker l'eau automnale ou hivernale d'une manière ou d'une autre. Bien sûr, en calculant toute l'évaporation qu'il peut y avoir, parce que les retenues collinaires, on peut les remplir à cette période, mais quand on en a besoin au mois de mai, juin ou juillet, il s'en est évaporé.

Je crois qu'il faudra dans cette zone un complément de retenues collinaires. Et pour toute la zone sud du Lézignanais il n'y aura que cela, parce que l'on voit très bien qu'à aujourd'hui il n'y a pas d'autre solution pour l'autre bassin lézignanais, c'est-à-dire tout le sud. A part les ASA existantes à aujourd'hui, qui sont branchées ou qui utilisent l'eau de leur mieux. On sait très bien aussi que le prélèvement en rivière dans les années futures risque d'être un peu plus surveillé que maintenant quant aux prélèvements. Je crois qu'il faut trouver là aussi des solutions de remplacement, parce que c'est vrai que notre viticulture demain, s'il n'y a pas d'irrigation, disparaîtra complètement dans cette zone centrale du département.

Cela a été dit au départ, c'est vrai que nous en avons besoin, dans un souci de rendement maîtrisé. Nous sommes pour cette irrigation maîtrisée et une utilisation raisonnable de l'eau. Nous savons, à quelque chose près, que lorsque nous en avons besoin durant la période estivale, c'est entre 300 à 500 m<sup>3</sup> par hectare qu'il faut pour amener juste un petit coup de pouce pour que l'on ait de bonnes maturités, et pas tellement un gain quantitatif. Mais qu'il y ait un gain qualitatif. Nous savons que demain socialement c'est très important, parce que les quelques hectos que l'on peut gagner et la

qualité que l'on peut gagner, permettent de revaloriser le vin à un niveau très intéressant. Alors que si l'on n'a pas cela, nous sommes bien en dessous du prix de revient, nous l'avons vécu malheureusement les trois dernières années.

Nous avons vu que cette année la nature nous a à peu près aidés et que l'on risque de retrouver un équilibre économique. Nous savons que la nature est versatile, on ne peut pas la maîtriser. Toutes les études que l'on a faites à la Chambre d'agriculture font que nous aurons des besoins irréguliers d'une année sur l'autre.

Le besoin de la Chambre d'agriculture c'est de continuer, que ce soit avec vous et avec le Conseil régional ces études pour qu'elles aillent un peu plus loin. Et que l'on sorte, pour trouver des solutions, simplement du problème Aqua Domitia.

Vous en avez exprimé les objectifs et les buts. Nous comprenons que nous sommes un peu à côté, parce que techniquement on ne peut pas amener un tuyau au lieu de 30 cm, qu'il fasse 90 cm. Même si vous ne prélevez pas la totalité dans le Rhône on pourrait en avoir un peu plus, mais le choix a été fait, nous le respectons. Il convient de trouver d'autres solutions. Nous tenons à ce que ces solutions passent par un travail politique, c'est-à-dire avec les chambres consulaires que je représente ce soir, et avec des changements de réglementations.

La réglementation nous bloque, et il faut par une volonté commune essayer de la faire évoluer, pour que cette région retrouve entièrement les objectifs de retrouver un revenu, et que l'on puisse pérenniser notre département socialement.

## Echanges avec le public

### **Jean-Louis TORT, vigneron**

Je voulais réagir aux interventions de ces dames au sujet de la vigne. Je voulais simplement dire que la vigne a besoin d'eau. Pour mémoire, en 2003 et je pense que beaucoup de vignerons vont s'en souvenir, nous avons eu une grosse sécheresse. Je me suis installé il y a dix ans maintenant dans le Minervois, et j'avais des raisins secs. J'ai travaillé toute l'année, j'ai taillé, labouré, traité, etc., et je n'ai pas eu de récolte, je n'ai rien eu.

Quand vous récoltez le peu qu'il y a, il faut encore attendre l'année d'après pour avoir un revenu. Ce revenu, vous le méritez. L'eau qui est à La Livinière, permet d'irriguer un goutte-à-goutte. Et là tous les ans, on a de l'eau et une récolte. Cette récolte génère un revenu. Il y a des incidences climatiques, c'est notre métier, je ne le remets pas en cause. A un moment il faut savoir. J'ai fait du vin du Minervois à La Livinière, il y a des gens dans la salle qui l'ont goûté, il vaut ce qu'il vaut. Pour nous, viticulteurs, l'eau est indispensable.

J'étais un éptit peu à l'école : Quand j'entends que l'on va nous alimenter avec un tuyau en 300, quand on fait des travaux, que l'on mette un tuyau en 300, en 600 ou en 900, en dehors du prix du tuyau, il n'y a pas de différence. Les expropriations, les droits de passage, les engins, ça ne changera rien, Monsieur vous pouvez avoir le sourire ça ne changera rien. Le tuyau oui ça changera, à cause les vannes, des tranchées, mais le reste non.

Pourquoi avoir fait ce choix d'un tuyau en 300 ? On ne pense pas qu'il y a des vignerons qui sont là, qui développent le territoire, qui l'entretiennent. Toutes ces friches que l'on voit, c'est peut-être aussi des vignerons qui ont été découragés par le prix du vin, qui ont été découragés par tout, et qui ont laissé tomber. Aujourd'hui il y a des vignerons qui se battent, sachez-le, et de cette eau, nous en avons vraiment besoin.

Ne mettre qu'un tuyau en 300, c'est une erreur pour l'avenir. La demande elle y sera et nous repenserons dans 20 et nous nous poserons cette question. Nos enfants se poseront la question : Pourquoi ne pas y avoir pensé au moment d'Aqua Domitia. Nous vivons de notre métier, et la vigne a besoin d'eau. C'est sûr que l'on peut faire attention. Sur l'ASA de La Livinière, nous avons un delta de 3 200 m<sup>3</sup>, ce n'est rien du tout.

### **Jean-Jacques BORDAS, Directeur de la concession régional BRL**

Aujourd'hui le projet n'est pas encore arrêté. Il est clair que le diamètre 300 qui a été donné aujourd'hui n'est pas arrêté. C'est effectivement en fonction des besoins que ce diamètre sera dimensionné. Est-ce que ce sera un 300, un 400, un 500 ? Je pense que nous n'arriverons pas à du 900, car il s'agit d'un tuyau pour faire de la sécurisation, et surtout du transfert.

La retenue de Jouarres dispose aujourd'hui de 3 millions de mètres cubes, qui d'ailleurs vous a permis d'avoir de l'eau sur Lignères. Ces 3 millions de mètres cubes aujourd'hui nous en avons sous le pied. Ce tuyau servirait à quoi ? Il servira le jour où il manquera, parce que de nouveaux besoins seront constatés. A ce moment-là le tuyau remplira la retenue de Jouarres lorsqu'elle aura baissé. Nous n'avons pas besoin d'avoir un énorme tuyau, comme nous avons énormément de

volume dans Jouarres. Lorsqu'à la fin de l'hiver nous aurons eu des problèmes de remplissage, c'est là que l'eau du Rhône viendra en continu 24/24 h, l'année où il y en aura besoin. Il n'y a pas besoin d'avoir nécessairement un gros diamètre, ce n'est pas lui qui va empêcher le développement des réseaux.

Maintenant, ce qui sera peut-être limitant, ce sera de mettre en place tous les réseaux secondaires. Lorsque vous faites des retenues collinaires pour les piémonts hauts, là aussi il faudra faire des réseaux.

Pour répondre aussi à Madame, quand on regardera les emplois et les coûts, en général nous sommes à peu près dans les mêmes ratios.

### **Une intervenante**

Quelle énergie pour monter l'eau ?

### **Jean-Jacques BORDAS**

Dès que l'on sera en hauteur, dans ces cas-là il faut faire des retenues collinaires. Ce sera sans doute vraisemblablement une des meilleures solutions. Le maillon est sur la partie plaine, et c'est difficile de faire des retenues collinaires dans la plaine.

Les collinaires serviront pour toute la partie gravitaire.

### **Bernard ROUANET, vigneron minervois héraultais**

Concernant Jouarres, comment allez-vous faire pour satisfaire à la fois l'agriculture et le tourisme qui se développe autour de ce lac ?

Si vous prélevez 3 millions, ce sont les deux tiers de la capacité, il va descendre de quelques mètres. Comment cela va-t-il se passer ?

### **Jean-Jacques BORDAS**

Dans ma jeunesse j'ai participé à l'aménagement du lac de Jouarres, et justement pour le rendre marnant.

### **Bernard ROUANET**

On va pomper deux tiers de la capacité donc le niveau va descendre.

**Jean-Jacques BORDAS**

Cet ouvrage à l'époque a été traité pour être marnant. Cela veut dire que l'eau bouge, monte et descend. A l'époque cette retenue a été construite sur des bonnes terres, et autrefois il y avait de la vigne à cet endroit. On y avait mis de l'eau parce qu'il fallait de l'eau.

Pour les activités de planche à voile par exemple, on a vidé la retenue, on a nettoyé le fond pour que les planches à voile puissent continuer à pratiquer, avec simplement un mètre d'eau. De même que pour les plages, les sables que l'on a mis en place descendent jusqu'à des parties basses pour pouvoir continuer à avoir une plage qui puisse être utilisée.

Dans les 3 millions dont on vous parle, il resterait ce que l'on appelle le « culot », il resterait de l'eau pour cette pratique-là. Ensuite, nous aurons un niveau bas qui interviendra plutôt en septembre-octobre. C'est parce que nous ne voulons pas atteindre cette période critique qu'il faudra avant mettre en place ce fameux Maillon Minervoise qui amènera l'eau du Rhône et permettra de ne pas descendre en dessous d'un certain niveau pour continuer à avoir du tourisme. Ceci étant, nous sommes déjà sur quelques années. Il faudrait qu'il y ait du développement, des besoins et de la motivation

**Claude MAZETE, membre d'une ASA**

Je suis propriétaire d'un petit plan d'eau que nous avons construit avec la mairie d'Argens, à proximité de Jouarres. Il manque de l'eau à ce plan d'eau en général, puisque c'est une retenue collinaire. J'avais un contrat avec BRL pour stabiliser l'eau. Ce dont nous n'avons pas beaucoup parlé, c'est le coût. Il y a eu des aménagements qui ont été faits.

Maintenant, j'ai des difficultés à l'exploiter, parce que nous avons une baisse d'eau très importante. J'avais un contrat avec BRL qui était excessif, et qui ne me permet pas de le faire fonctionner. Par rapport au contrat, chaque année nous avons eu des augmentations.

Où va l'eau du Canal du Midi ? On parle de tourisme, il y a des pertes d'eau qui sont colossales. Par qui est alimenté le Canal du Midi ? Est-ce qu'il n'y a pas une possibilité de la récupérer, parce que je suis à moins de 500 mètres du Canal du Midi, et je ne peux pas pomper dedans.

Quelqu'un peut-il me répondre là-dessus ? Surtout sur l'eau du Canal.

**Eric BELLUAU**

Sur votre usage particulier, je ne peux pas vous répondre précisément. En ce qui concerne le prix de l'eau agricole pour ceux qui pratiquent l'irrigation sur un réseau existant, pour un viticulteur il va être entre 20 et 25 centimes/mètre cube, ce qui, compte tenu des volumes qui sont mobilisés chaque année entre la part fixe et la part variable, va faire entre 150 à 200 euros par an. Il y a une part volume qui va varier d'une année à l'autre.

L'objectif est de maintenir un niveau de prix relativement homogène, si ce n'est identiques au moins homogènes, sur les extensions de réseau liées à Aqua Domitia, à la demande de toutes les collectivités. Les ASA porteront la maîtrise d'ouvrage des réseaux secondaires, donc décideront du

tarif, mais le prix de l'eau agricole est très peu élastique. Les prix devraient rester relativement homogènes avec ceux qui sont pratiqués aujourd'hui car il est difficile d'avoir des prix supérieurs.

### **Michel BROUSSE**

Le Canal est exploité par VNF (Voies Navigables de France) et est alimenté par les eaux de la Montagne noire. Il est fuyard. VNF n'est pas marchand d'eau et, d'ailleurs ils en manquent pour leurs propres usages.

A une époque, le Canal n'avait plus d'activité de transport de marchandises, il n'y avait plus de péniches. Il a accepté de mettre ses installations à disposition pour le transport d'eau d'irrigation pour les zones en aval. A ce moment-là, c'était la seule activité du Canal. Mais la situation a depuis changé, notamment sous l'effet du classement au patrimoine mondial UNESCO qui a renforcé la vocation touristique. On démonte progressivement les installations techniques qui à certaines écluses permettaient le transit de l'eau. Mais VNF ne vend pas d'eau. Ils en cherchent plutôt.

### **Claude MAZETE**

Vous ne répondez pas à ma question. Ce sont des milliers de mètres cubes d'eau qui pourraient être récupérés.

### **Michel BROUSSE**

Le canal utilise l'eau pour le fonctionnement. C'est sûr que l'écluse sert à véhiculer les bateaux. Je ne suis pas capable de vous apporter une réponse technique sur le sujet. L'eau descend, bien entendu, mais si vous la prélevez sur le parcours, cela veut dire qu'il faudra en mettre davantage pour la navigation. Le Canal ne va pas se dessaisir de l'eau, me semble-t-il. Mais il faut leur poser la question, je suis désolé de ne pouvoir vous donner plus d'éléments de réponse.

### **Agnès GIZARD-CARLIN, Europe Ecologie Les Verts**

On vient de parler du prix relativement élevé de l'eau, notamment par rapport à la culture de la vigne. Il a été aussi abordé la culture de la vigne. Il me semble que c'est plutôt la culture « des » vignes, car il y a de multiples cépages existants. J'aurais aimé savoir quelle était l'origine des cépages actuellement cultivés sur le territoire. Si ce sont des cépages de type méditerranéen ou de cépages du Bordelais ou du bourguignon, qui n'ont pas les mêmes demandes en eau, et qui ne subissent donc pas de la même manière le stress hydrique. Cela pourrait être une réflexion sur l'organisation du territoire et l'activité des viticulteurs.

Sachant qu'à Marseillan dans l'Hérault il existe une banque mondiale de tous les cépages existant sur terre. On sait où retrouver les cépages à réutiliser éventuellement. Je ne sais pas s'il y a une réponse sur ce sujet.

**Xavier de VOLONTAT**

Je peux vous répondre à quelque chose près au niveau des pourcentages. C'est l'ensemble des cépages. C'est vrai qu'il y a eu des évolutions par rapport à l'adaptation et au marché, qui est une nécessité, si on ne veut pas que demain le département de l'Aude qui est déjà passé en 20 ans de 120 000 hectares de vigne à 80 000 hectares de vigne, si on ne veut pas continuer à faire un désert dans notre département, il y a des choix de cultures. C'est vrai qu'il y a à peu près 30 à 35 % de cépages hors Méditerranée il faut le reconnaître, mais cela fait partie du marché, de notre métier.

Ces cépages sont plus sur des zones à climat océanique comme le limouxin, ou sur des zones qui ont déjà des systèmes d'irrigation. Minervois et Corbières sont des zones d'appellation d'origine contrôlée, donc ce ne sont que des cépages autochtones, méditerranéens comme le Garignan ou le Grenache. Avec une élévation des températures sur 20 ans et des précipitations plus irrégulières et violentes, ce qui a été dit et répété ici et auquel on n'y peut rien, il faut trouver des solutions. Avec une élévation des températures de plus en plus fortes et des précipitations de plus en plus violentes, il faut stocker l'eau. On a vu du 26 octobre au 15 novembre des précipitations de l'ordre de l'ordre de 380 à 400 millimètres. Des retenues collinaires seraient intéressantes pour éviter que toute cette eau aille à la mer.

**Thierry RUF, chercheur à l'IRD**

Je voulais évoquer une question qui n'a jamais été évoquée dans le débat depuis le mois de septembre. Nous sommes dans des zones classées à risque par l'Agence de l'Eau. Un processus est mis en place, ce que l'on appelle le Gestionnaire unique, pour arbitrer entre les demandes concurrentes des agriculteurs des différents modèles Je voudrais savoir comment le projet Aqua Domitia s'articulera avec cela ?

Comment est-ce que l'eau du Rhône s'équilibre avec l'eau des autres ressources collinaires ?

Qui sera la gestionnaire unique dans l'Aude ? BRL ? La chambre d'agriculture ? Des ASA organisées ?

**Cécile VALVERDE**

Vous aurez la réponse dans l'intervention de Monsieur Chabaud.

**Pascal FRISSANT, vigneron**

J'ai un souci majeur. J'entends bien que l'on parle de retenues collinaires, c'est très intéressant. Pour faire les retenues collinaires, les vignerons ne vont pas se mobiliser spontanément. Quand la Chambre d'agriculture de l'Aude a fait des démarches pour refaire des exploitations là où l'agriculture avait complètement disparu, il a été mis en place une armée de jeunes techniciens et techniciennes pour faire le travail.

Une initiative de ce type-là demande des hommes et des femmes sur le terrain pour animer, pour convaincre. Comme dans un village on est tous fâchés, le premier qui voudra faire une réunion, les autres diront : celui-là s'il le fait, ce n'est pas pour rien. Si nous voulons faire du développement,

nous aurons besoin d'eau, collinaire ou autre. Je ne vois pas comment l'on peut y arriver, parce qu'aujourd'hui la situation des chambres de l'agriculture est telle qu'elles ne peuvent embaucher les salariés, il n'y a plus d'animation sur le terrain. Ce sont les marchands de produits qui conseillent les traitements. Je force un peu, mais à peine.

Quand je vois les sommes astronomiques que représente le tuyau, que je vois l'énergie qu'il faudra pour le faire, quelle énergie va-t-il rester pour s'occuper des gens des coteaux ? J'ai le sentiment que beaucoup de propos sont des sortes d'emballages. C'est fait avec gentillesse et bienveillance, mais les retenues collinaires, dans nos vignes, je ne les vois pas bien.

On a dit qu'il n'y aurait plus de vigne sans irrigation, mais on pourrait aussi ne plus en avoir, même avec de l'irrigation. Les vigneron ont besoin d'une recherche forte pour travailler sur des cépages résistants, ce qui est long, ou sur la physiologie de la plante mais on a peu de moyens et peu de chercheurs. Si l'on veut s'en sortir, il faut que tout le pays se mobilise pour obtenir une certaine notoriété et de mettre en valeur les vignobles. Donc ne pas tenir des langages de bourrins

Ce ne sont pas des rendements supplémentaires qui apporteront la solution, même si cela me rendrait bien service, c'est la capacité à vendre plus cher. Ce n'est donc pas de l'irrigation que viendra la solution. Cela ne suffira pas et ne donnera pas à nos enfants l'envie de rester Le statut qui est fait au monde paysan est indigne : protection totale nulle, etc. Ne faisons pas croire qu'il y a des solutions miracles où il y a simplement une proposition qui nous donne l'occasion de parler très intelligemment tous ensemble, et je vous en remercie.

### **Eric BELLUAU**

Sur l'irrigation comme solution miracle, je ne veux pas parler à la place de la profession, mais tout le monde est d'accord pour dire que c'est un outil. Il est au service d'une production, d'une stratégie commerciale. Il est indispensable, mais effectivement non suffisant, il faut aussi travailler tout le reste.

De même, l'animation foncière est nécessaire, les projets n'émergent pas de façon spontanée. Il ne faut pas forcément se décourager. Je vais illustrer par un exemple. Nous avons récemment fait une extension de réseau sur l'Ouest biterrois, sur le territoire d'un groupe coopératif. Nous avons commencé par faire un schéma, à l'issue duquel le projet s'est concrétisé. Lorsque le projet a été mûr, il a fallu engager les agriculteurs dans la création d'une ASA. La structure coopérative a embauché une personne pendant un an, qui a fait de l'animation foncière, de l'animation de l'ASA, qui a fait les enquêtes, etc., avec le soutien financier de la région. Cette animation est indispensable, effectivement.

### **Marc BARRAL, chargé de l'Hydraulique agricole à la Région Languedoc-Roussillon**

Eric a parlé des projets collectifs, en termes d'animation. Pour répondre à Monsieur sur les aspects plus retenues collinaires, depuis 2010 la région est parvenue à mettre en place une mesure qui permet de faire des retenues collinaires individuelles.

On s'est aperçu rapidement qu'il y avait un déficit de connaissances pour arriver à monter ce type de projet, parce que ce n'est pas très simple de faire ces stockages d'eau, car la réglementation s'est durcie en termes de sécurité et de prélèvement. Nous avons mis en place des formations avec la

Chambre d'agriculture et les ASA. Une animation émerge progressivement et quelques projets commencent à voir le jour.

Progressivement le déficit d'animation se comble et quelques retenues voient le jour. Néanmoins, les retenues collinaires, ce n'est pas une solution unique. Cela permettra de compléter ce que permet de faire Aqua Domitia. Nous sommes sur des petites retenues, qui sont de l'ordre de 10 euros du mètre cube stocké, ce sont des coûts qui doivent être amortis par les vignerons sur leur production, même si on entend souvent dire que ce sont de très bonnes solutions. Le prix doit être pris en compte et ce n'est pas si évident que ça.

### **Jean-Pierre FEXO, Président de l'ASA de Paziols**

Un petit retour en arrière : le projet de la cuvette du champ Paziols, puisque c'est l'ASA de Paziols qui va alimenter cette retenue collinaire. Nous sommes au fin fond des hauts Corbières, dont l'utilité de l'irrigation n'est plus à démontrer. C'est une question de survie pour nous. Quand vous êtes en dessous de 30 hecto/hectares, on est en-dessous de la rentabilité minimum.

Une question a été posée sur le rendement des stations d'épuration. J'en arrive au karst de Paziols, celui que je connais particulièrement, puisque je fais partie du groupe d'étude. Lorsque l'on dit que l'on réserve ces eaux principalement à une utilisation alimentaire, je trouve qu'il y a suffisamment de pertes qui se rejettent dans la mer, pour en préserver. Il y a certaines zones qui seront amenées à faire des forages dans ce karst, il n'y aura pas d'autres solutions.

On parle beaucoup d'associer le côté touristique. Au niveau de l'étude de cette retenue collinaire sur Paziols, on nous dit de surtout ne pas parler d'un développement touristique sur la zone. Est-ce que c'est incompatible ? Ou peut-on associer un peu de tourisme à ces bassins collinaires dans un cadre de développement ?

### **Eric BELLUAU**

Sur l'association tourisme et retenues, les plans d'eau sont très attractifs, même si la baignade est interdite. Ce n'est pas totalement incompatible, mais il faut y réfléchir d'entrée, et le tourisme ne doit pas freiner l'utilisation effective de la retenue. Tel est le cas sur le Salagou, conçus pour l'irrigation de la vallée de l'Hérault qui ne s'est pas développée et qui est destinée aujourd'hui au tourisme. Les plans à niveau constant sont une solution pour associer les deux choses.

## **L'analyse du SMMAR**

### **Intervention de Jacques CHABAUD Directeur du Syndicat mixte des Milieux aquatiques et des Rivières (SMMAR)**

Le président du Conseil général a demandé au SMMAR de contribuer à Aqua Domitia au travers d'un cahier d'acteur.

L'analyse part d'un constat géographique et porte sur l'ensemble du bassin de l'Aude. Notre territoire (en rouge sur la carte) est la limite de l'établissement public territorial de bassin que nous sommes depuis décembre 2008. Toute la partie en couleur, c'est le syndicat mixte qui regroupe le Conseil général et les 17 structures de sous-bassin sur le bassin versant de l'Aude. Les limites dépassent le cadre départemental, parce que nous raisonnons en bassin versant, et non en limite administrative. Ceci afin de répondre indirectement aux préoccupations des collègues de l'Hérault.

Ce territoire est situé entre les Pyrénées et le Massif Central. On se dit qu'il est coincé entre deux châteaux d'eau, il devrait être riche, notamment en eau. Je dirais que c'est un territoire qui n'est pas si riche que cela, parce qu'il se trouve à cheval entre deux distincts que sont Rhône-Méditerranée et Adour-Garonne. Cela lui confère à la fois des caractéristiques méditerranéennes avec des pluviométries basses (600 à 700 millimètres) et des irrégularités importantes. Le débit de l'Aude peut passer de 2 m<sup>3</sup>/s en étiage à 4 000 m<sup>3</sup>/s lors des crues. Cette géographie impose des contraintes de trop à certains moments, et des contraintes de pas assez à d'autres.

Partant de là, les cours d'eau drainant le territoire sont pour 80 % affluents de l'Aude. Ils ont également une hydrologie qui est très chahutée. C'est pour cela que l'on peut trouver sur notre territoire des cours d'eau qui ont un petit débit en hiver, mais qui sont totalement à sec en été.

Dès lors que les hommes ont constaté cette pénurie et cette irrégularité, ils ont essayé de s'organiser pour gérer cette situation. Nous allons faire un peu appel à l'histoire. Ces zones sont organisées depuis déjà fort longtemps, car déjà au XVII<sup>e</sup> siècle lors de la construction du Canal du Midi, Riquet s'est arrangé pour mobiliser toutes les eaux de la Montagne noire, et faire en sorte de les acheminer le long de notre territoire, pour faire passer des bateaux, et ensuite pour transporter des céréales et du vin pour favoriser le négoce.

Des réserves ont donc dû être constituées pour pouvoir alimenter ce canal. Au fur et à mesure que l'on s'approchait de l'ère moderne, la demande a évolué. Après-Guerre, on a connu la période où les gens demandaient de l'eau courante pour tous. Il a donc fallu créer de nouvelles ressources et réserves qui se remplissent en hiver.

Puis s'est développée l'irrigation dans les années 70, avec la construction des barrages, puis l'eau potable avec le barrage de la Prade. Dans les années 60, c'était la loi littorale et la mission Racine, qui ont créé le barrage des Monts d'Orb pour alimenter le littoral héraultais et audois pour essayer d'apporter à l'économie de ce secteur un souffle de développement.

Tout cela pour dire que l'eau est à l'origine de tout développement économique. S'il n'y a pas d'eau, vous ne pouvez pas vous développer. C'est vrai pour l'agriculture, mais également pour le reste de l'économie. Le problème, c'est que dans notre situation, puisque nous n'en avons pas en quantité suffisante, il faut la partager avec les voisins.

La plupart des ressources dont j'ai parlé et qui sont stockées représentent *grosso modo*, si on les additionne, 215 millions de mètres cubes, et sont à 95 % partagés avec les voisins. Seul le département de l'Aude gère pour son propre usage, seulement 5 % de la réserve totale. Quand on compare ce volume stockable avec le besoin actuel en eau – les chiffres sont provisoires car on les étudie encore – on s'aperçoit qu'il y a un gros écart. Aujourd'hui nous estimons que le besoin sur l'ensemble du département représente 300 millions de mètres cubes. Cela veut dire qu'une grande partie de l'eau consommée doit prendre sa ressource sur le milieu naturel, c'est-à-dire les eaux superficielles et les eaux souterraines.

Sur les 300 millions de mètres cubes d'eau qui sont consommés, 90 % proviennent des eaux superficielles. Cela veut dire qu'il en reste 10 % pour les eaux souterraines. Pourquoi ? Parce que la gestion des eaux souterraines, c'est quelque chose qui n'est pas facile. Ce sont des réserves que l'on a essayé de préserver pour les générations futures. Cela veut dire aussi quand on fait ce constat de l'histoire et de la géographie, que si l'on est obligé de partager l'eau, on est obligé également d'établir des règles et de gérer cette eau. Sinon, on va passer notre temps à se bagarrer. Cela suppose que pour sécuriser l'alimentation en eau dans notre secteur, il faut une gestion rigoureuse de ces réserves.

Ces réserves-là sont situées en haut des bassins versants. Cela veut dire que vous dominez tout, mais que pour pouvoir alimenter les zones où sont les plus fortes demandes, vous devez la faire transiter. Ce qui veut dire accepter les pertes, et accepter et mettre en place des modalités de gestion qui sont nécessaires pour permettre cette consommation.

Aqua Domitia, nous considérons que c'est un dispositif ni plus ni moins supplémentaire de sécurisation d'un dispositif déjà relativement complexe. Je crois que là il n'y a aucun doute sur le sujet.

Aqua Domitia permettra d'une manière claire de diminuer les tensions qui existent sur les usages et entre les usagers actuels sur le bassin de l'Aude. Il ne faut pas se voiler la face, dans la mesure où vous avez des réserves en amont et des lieux de consommations en aval, cela peut créer des tensions. J'étais l'autre jour à Port-la-Nouvelle, j'ai bien entendu la réflexion d'une dame qui était de la vallée de l'Orb, et qui parlait des tensions qui ont lieu entre l'Orb et l'Aude. Il y a également des tensions avec les eaux qui transitent depuis l'Ariège.

Aqua Domitia pour nous, en apportant cette sécurisation sur la partie aval, soulagera les robinets de régulation construits au fil du temps et situés en amont de nos bassins versants. Ce n'est pas projet pour la zone basse, mais un projet qui apporte de la valeur ajoutée et de la capacité de gestion sur l'ensemble du territoire.

Aqua Domitia, ce n'est pas la panacée en termes de débit : 2,5 m<sup>3</sup>/s, si vous l'intégrez sur la période de pointe pendant six mois de l'année, cela équivaut à un petit barrage de la Ganguise, à l'échelle de la région. Cela montre que l'on ne peut pas faire le mauvais procès au porteur du projet s'il s'agit d'une demande provoquée. C'est bien de la sécurisation, de par même ce chiffre-là. Cela montre également que cette eau si on veut l'utiliser intelligemment, il faudra l'utiliser de manière concertée. Là je pense que les SAGE et les différentes instances de concertation devront continuer leur travail, de manière à apporter les meilleures réponses pour améliorer les systèmes de gestion qui ont été inventés précédemment. Nous n'inventons rien de mieux que ce que nous ont légué nos prédécesseurs, si ce n'est que l'on gère des ouvrages avec un peu plus de technologies que par le passé.

Pour répondre à la question posée tout à l'heure, je voudrais dire qu'à cet égard, le Canal du Midi, l'analyse que j'en fais, c'est un Aqua Domitia du XVII<sup>e</sup> siècle. Je crois qu'il faut le prendre comme cela. Tout à l'heure quand la question a été posée concernant l'utilisation du Canal du Midi, il faut que vous sachiez, Monsieur, que c'est un canal qui draine tout le territoire de part en part, qui est alimenté en plusieurs points, non seulement par la montagne noire, mais également par le Fresquin. Par l'Aude au niveau de Villedubert, et par l'Orb au niveau de Béziers.

Déjà Riquet avait eu l'intelligence de voir que c'était un ouvrage transversal, qu'il convenait de gérer en interdépartemental. Ce Canal du Midi servait à faire passer des bateaux, mais il servait et sert encore aujourd'hui de manière extrêmement importante, à faire passer de l'eau pour l'irrigation. J'en veux pour preuve, l'intégralité de l'eau qui est consommée dans les Basse Plaines de l'Aude. Si vous supprimez le Canal du Midi, du jour au lendemain vous n'avez plus d'alimentation de toutes les ASA sur les Basses Plaines de l'Aude. Le Canal du Midi, il faut donc l'intégrer dans le dispositif proposé, pour compléter le maillage de notre territoire et répondre à tous nos besoins.

Pour terminer sur la question posée par Monsieur sur le gestionnaire unique. La réglementation prévoit un gestionnaire unique sur la Zone de Répartition des Eaux. Je ne sais pas si cela a été défini au niveau de la profession agricole, mais une réflexion est en cours là-dessus. La seule chose que je peux vous dire, c'est que nous, le SMMAR, nous sommes porteurs d'une étude de détermination des volumes prélevables, pour essayer de faire un bilan des besoins et ressources sur l'ensemble du bassin de l'Aude. Et essayer de trouver les fameuses solutions dont on parlait tout à l'heure, et qui seront complémentaires aux ressources mobilisées ou mobilisables, dont Aqua Domitia.

Mais cette mission-là pour nous, nous l'avons dit très clairement depuis le départ, elle est tout à fait incompatible avec une mission d'organisme unique. Nous ne serons pas candidats. Je pense que ce sera plus l'affaire de la profession agricole.

Ce projet-là qui apporte de la sécurisation : organisez-vous – la profession agricole – pour pouvoir mobiliser ce projet-là. Mais également la gestion concertée au niveau global du bassin, de manière à vous développer. Dépêchez-vous de vous organiser, parce que ce tuyau, compte tenu des caractéristiques dont je parlais tout à l'heure, qui représente au global une petite ganguise, je crains qu'il ne soit saturé avant la fin de la phase d'amortissement, le jour où nous déciderons de le construire.

## Echanges avec le public

### **Michel ESCANDE, vigneron**

Je vous ai bien écouté sur l'ensemble du développement de ce tuyau. Il apparaît deux systèmes qui s'affrontent : d'un côté l'agriculture, de l'autre ceux qui ont le mérite d'essayer de défendre l'environnement, et avec qui j'ai quelques amitiés.

Ce qu'il est important de souligner à la fin de cette réunion, c'est la nécessité pour la viticulture, de l'eau. Non pas pour augmenter les rendements, mais pour sécuriser notre travail et la qualité de nos produits. Je travaille essentiellement dans une zone qui est en appellation, et qui est non irriguée. Sachez aussi que l'irrigation est interdite dans les zones AOC. Elle est soumise à une autorisation, ce n'est donc pas une question d'abus. L'outil de l'eau, nous en avons la nécessité aujourd'hui.

Ce qui me déçoit dans cette réunion, comme le disait le dernier intervenant, c'est qu'Aqua Domitia c'est bien il faut le faire, c'est l'avis qui est partagé malgré quelques divergences dans l'assemblée. Mais après, on fait quoi ?

Les retenues collinaires permettront aussi d'arrêter les problèmes d'inondations. Si nous avons des bassins vides en septembre quand arrivent les grandes crues, ils peuvent se remplir, ils peuvent sauver des vies, des populations, et les villages des inondations. Cela, ça compte.

Le dédoublement de l'eau dans les maisons, c'est simplement un problème législatif, il faudra y arriver.

Les pertes sont considérables. Il faut dire aux mairies, plutôt que de construire des foyers et des choses qui se voient, de regarder ce qui se passe sous le sol, et de mettre un peu de budgets pour éviter les pertes de cette eau. Oui on a fait Aqua Domitia, mais après ?

Pourquoi ne pas prévoir une ligne dans cette budgétisation pour que cette démarche continue au-delà d'Aqua Domitia ? BRL a perdu ses compétences de maître d'ouvrage pour devenir marchand d'eau, et rien ne les remplace aujourd'hui. Vous n'êtes plus que des marchands d'eau en quelque sorte, et ce n'est pas méchant ce que je dis.

Ce projet aide, mais pensons à essayer de porter la vague plus loin. Parce que si ce projet s'arrête pour notre secteur à un petit tuyau pour calmer les ardeurs qui sont peut-être un peu chaudes et pas assez refroidies, un tuyau en 200, voire en 300, cela ne suffit pas.

On se retourne vers qui ? Qui va porter le projet après Aqua Domitia pour aller plus loin ?

### **Henri GARINO**

Je vais saisir l'opportunité de cette intervention pour vous dire que bien entendu, la région n'est pas là uniquement à apporter un tuyau. Ce qui vient de se passer ce soir, et je ne sais pas comment se sont passées les autres réunions, c'est que nous ne sommes presque plus sur Aqua Domitia, nous sommes plus sur le schéma régional. Cela me paraît important. Ce qui veut dire que cette réunion

montre que si l'on se contentait à ce qui va se faire avec Aqua Domitia, cela ne réglerait pas l'ensemble des problèmes posés dans notre département.

Cela veut dire que c'est bien ensemble qu'il va falloir que nous travaillions : région, département, collectivité. Tous les acteurs de l'eau, mais aussi les utilisateurs. Parce que si les utilisateurs ne sont pas impliqués et qu'ils ne sont là que comme demandeurs, nous aurons du mal à réussir notre schéma. Cette démarche-là me paraît importante parce que quand on dit qu'il faudra envisager des économies d'eau, cela veut dire que cela concerne les utilisateurs.

Comment allons-nous faire si on veut faire les retenues collinaires, etc. Nous allons les faire autour de quoi ? C'est vraiment un projet de territoire. Parce que si c'est simplement pour faire une retenue pour accueillir les touristes, et si autour il n'y a plus de vignes, plus de caves, où sera la qualité, y compris de l'activité touristique ?

Il faut que l'on travaille sur des projets cohérents. Le schéma régional de l'eau, on le construit ensemble ou on ne le construit pas. La région a vraiment cette volonté.

D'ailleurs, puisqu'il a été fait allusion à BRL, il y a eu quelques changements qui viennent de s'opérer. On a proposé la transformation de BRL en syndicat mixte. Parce que nous avons mis en place il y a peu par la Région, un service public régional de l'eau. Parce que nous voulons avoir la maîtrise publique de l'eau. Cela me paraît aussi important.

C'est cela que je retiens de la réunion. C'est pour cela que j'ai trouvé de la qualité dans les interventions, des propositions. J'ai noté de l'attente du côté des professionnels de la viticulture, et cela il faudra l'entendre dans les conclusions. Pour vous dire que vous pouvez compter sur la collectivité régionale pour réussir ce schéma régional de l'eau. Les investissements qui seront faits là, c'est pour les territoires, c'est pour les habitants, c'est pour l'emploi. Voilà quelle est notre volonté, notre démarche.

### **Louis POUGET, Vice-Président de l'Agglomération de Montpellier et membre de l'Agence de l'Eau à Lyon**

Vis-à-vis de ce que vient de dire Henri Garino, je voudrais aller dans ce sens. C'est vrai que le 21 novembre BRL est devenue une société d'économie mixte, avec comme acteur principal, la région.

BRL avait déjà une mission de service public, mais aujourd'hui c'est encore plus marqué politiquement dès l'instant où la région veut équiper son territoire. Il faut quand même savoir que finalement ce qui est proposé, aujourd'hui on parle d'un maillon qui vous géographiquement intéresse, mais d'une manière globale depuis Montpellier jusqu'à vos territoires, il faut que sur une colonne vertébrale, tout le monde s'organise sur le réseau secondaire.

Cela doit se faire avec les acteurs, les partenaires, les collectivités, les départements au travers des besoins qui sont exprimés. Après, cela peut être une question financière. C'est-à-dire qu'aujourd'hui le service public met à disposition une ressource qui va avoir deux objectifs. L'objectif de l'irrigation qui me semble très important pour les territoires qui sont les vôtres et pour vos activités. Mais aussi, avoir la ressource en eau potable nécessaire quand il le faut.

D'ailleurs, je tiens à dire que si le Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau a décidé d'aider financièrement ce projet, c'est parce que ce projet va avoir aussi des conséquences sur le milieu naturel, qui va être soulagé et préservé. Si ce n'était pas le cas, il n'y aurait pas d'aide de l'Agence.

Autrement dit, maintenant vous avez des éléments techniques, et ce qu'il faut, c'est les affiner au travers des différents besoins, de manière à ce que les réseaux secondaires soient d'un diamètre et d'une capacité par rapport aux besoins auxquels ils vont faire face, et qui sont vos besoins à vous.

Je voudrais vous donner une information, parce que l'on a parlé des branchements en plomb tout à l'heure. Je tiens à vous signaler qu'au Conseil d'Administration, à Lyon ce matin, nous avons voté la continuité entre le 9<sup>ème</sup> et le 10<sup>ème</sup> programme de l'Agence, pour que les branchements en plomb soient indemnisés jusqu'à fin 2013. C'est-à-dire que l'ensemble des communes et des syndicats qui ont des branchements en plomb ont une aide de l'agence qui est de l'ordre de 400 euros par branchement repris. Quand vous en avez un millier, 400 000 euros, c'est quand même bien de ne pas les perdre.

Vous avez au travers des programmes de l'année prochaine, jusqu'à fin 2013, qui est la date butoir de la directive-cadre européenne. C'est-à-dire qu'après, en 2014 quand il vous faudra enlever les branchements en plomb, ce sera tout pour vous, vous n'aurez plus d'aides. Je tenais à vous le signaler et à vous encourager à le faire. Vous avez deux ans devant vous, à vous de jouer.

Par rapport au réseau, j'en arrive sur les 80 % dont on parlait. Ce matin, j'ai poussé une gueulante au Conseil d'Administration parce qu'en définitive, l'Etat ce n'est pas 80 % qu'ils vont nous imposer, mais 85 %. Je me suis demandé si ceux qui donnaient ces chiffres avaient déjà vu un tuyau. 85 % en réseau, sur l'agglomération de Montpellier nous sommes à 83 %, mais pour arriver à 85 %, on peut dire que c'est le « top ».

Le législateur a quand même dû se rendre compte qu'il poussait le bouchon un peu loin et je crois qu'au travers du nombre de branchements et sur un tracé, il y aura une formule de manière à avoir une marge de tolérance. C'est quelque chose qui ne me va pas très bien.

J'aurais préféré que l'on donne une date pour que tout le monde arrive à 80 % à cette date-là, quitte à monter en puissance au fur et à mesure. Cela ne sert à rien de faire des lois qui ne soient pas applicables. Il faut faire des choses pragmatiques avec des gens de terrain, qui connaissent un réseau.

Aqua Domitia pour Montpellier, c'est un apport important. Nous n'utilisons pas l'eau du Bas Rhône à Montpellier pour faire de l'eau potable tous les ans. Des années on s'en sert trois semaines, des fois c'est trois mois. Cette année, nous nous en sommes servi quatre semaines. En définitive, c'est un appoint nécessaire qui représente 20 millions de m<sup>3</sup>/an sur l'ensemble du réseau. En définitive, cela représente les deux tiers de l'exploitation de la source du Lez en une année, qui donne 33 millions de m<sup>3</sup> en un an.

C'est un projet qui a été vu avec un regard de service public, et ce n'est pas quelque chose pour provoquer de la rentabilité, des bénéfices sur le prix de l'eau, loin de là. C'est un service qui vous est rendu, et j'espère que vous l'apprécierez.

**Denis CARRETIER, président d'ASA**

Bien sur qu'il faut desservir l'agriculture au dessus du Minervois, mais je ne comprends pas comment vous allez arriver à coupler cela, en sachant que dans l'Aude nous sommes dans une zone de répartition des eaux, que l'union d'ASA a été constituée justement pour essayer d'être le plus rationnel possible, le plus efficient possible en termes des affaires de l'eau. Aujourd'hui on comptait éviter de moins prélever dans le fleuve quand le cours de l'Aude sera le plus bas possible, et a minima se servir du lac (de Jouarre pendant la période d'étiage la plus basse. Et se servir de l'union d'ASA aussi pour faire des retenues collinaires, ce que j'ai bien entendu.

Ceci étant, je voulais interpeller le responsable politique, parce que nous aurons besoin aussi de la société, parce qu'aujourd'hui tous les financements publics pour faire du collinaire, c'est uniquement si on s'engage sans substitution.

C'est-à-dire qu'aujourd'hui on peut faire beaucoup de mousse, beaucoup de discussions, mais il va bien falloir faire changer les lignes pour obtenir des financements publics avec des fonds européens pour pouvoir faire les retenues parce que cela a un coût. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Il nous faudrait un engagement de soutien là-dessus et un engagement de tous les occupants de ce territoire. Ce territoire s'il veut vivre et être aménagé, les meilleurs environnementalistes, ce sont les principaux occupants. Il faut qu'il y en ait le plus possible.

Je souhaiterais avoir une réponse et aimerais que ce soit noté sur la rédaction finale pour justement que pour faire ces retenues collinaires nous aurons besoin du soutien politique financier mais aussi de la société. Chaque fois que l'on veut faire des travaux pour une retenue, il y a toujours une association qui est contre, qui se crée et qui se plaint parce qu'il y a une grenouille à quatre pattes, où une algue... Donc on aura aussi besoin de vous pour répondre aux besoins de la société.

**Cécile VALVERDE**

Nous prenons en compte votre remarque. Cela va rejoindre d'autres remarques tout à fait identiques.

Je lève la séance et vous remercie tous pour votre participation.

*La séance est levée à 21 heures 15.*

## **Index**

*Nous vous informons que nous n'avons pu vérifier l'orthographe des termes et noms suivants :*

Fresquin.....	38	Marcel Renault.....	20
Lignères.....	30		